

BAROMÈTRE DU BILINGUISME DANS LES COMMUNES DE LA RÉGION BIENNE-SEELAND



RAPPORT FINAL

Rapport réalisé par :

Forum du bilinguisme
Place Robert-Walser 7
Case postale 439
2501 Bienne

bilinguisme.ch
forum@bilinguisme.ch

Sur mandat de :

Sommaire

1. SYNTHÈSE	3
2. INTRODUCTION	6
3. SITUATION DE DÉPART ET MÉTHODOLOGIE	7
4. INFORMATIONS GÉNÉRALES	9
5. LA POPULATION FRANCOPHONE ET LE BILINGUISME	11
6. DOMAINES SPÉCIFIQUES	16
7. COMMUNICATION AVEC LA POPULATION	26
8. STRUCTURE INTERNE DE LA COMMUNE	29
9. DÉFIS ET RECOMMANDATIONS ÉMANANT DES ATELIERS	32
9.1 Atelier à Anet avec des représentant·es du système scolaire	32
9.2 Atelier à Lengnau avec des représentant·es de la commune	38
10. CONCLUSIONS ET PISTES DE RÉFLEXION DU FORUM DU BILINGUISME	41

1. SYNTHÈSE

1.1 Situation de départ, approche méthodologique

Le Forum du bilinguisme réalise, sur mandat de seeland.biel/bienne et du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), un Baromètre du bilinguisme dans les communes de la région Bienne-Seeland. L'objectif de l'étude, est de dresser un état des lieux afin de mieux comprendre les besoins et les défis existants et, le cas échéant, offrir un soutien aux communes qui le souhaitent.

seeland.biel/bienne est une association de droit privé qui regroupe les 61 communes de la région Bienne-Seeland. Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) est un organe politique du canton de Berne qui représente les intérêts de la population francophone dans les 19 communes de l'arrondissement administratif de Bienne.

Le baromètre du bilinguisme dans les communes de la région du Seeland-Biel/Bienne se compose des résultats d'un sondage quantitatif en ligne mené dans les communes et de deux ateliers qualitatifs.

Sondage en ligne (invitation par e-mail)

Public cible	Les 61 communes de la région Bienne-Seeland. 59 communes officiellement germanophones et 2 communes officiellement bilingues.
Taille de l'échantillon	Nombre de réponses N=46 Taux de réponse 75.41 % 32 communes de l'arrondissement administratif du Seeland et 14 communes de l'arrondissement administratif de Bienne.
Période de réalisation	Du 20 juin 2024 au 23 août 2024
Langues	Sondage en français et en allemand – Réponses : 95,65 % en allemand et 4,35 % en français

Ateliers

Lieu et date	Thème	N° de personnes présentes
13 novembre 2024 à Anet	Les écoles	13
21 novembre 2024 à Lengnau	Les processus administratifs	7

1.2 Les résultats les plus importants

La présente étude met en lumière la diversité des pratiques en matière de bilinguisme dans les communes. Sur le plan juridique, l'article 6, alinéa 3, de la Constitution du canton de Berne définit les langues officielles des communes des arrondissements administratifs de la région du Seeland, à savoir le français et l'allemand pour les communes de Bienne et d'Evilard, et l'allemand pour les autres communes. La politique linguistique et les structures administratives sont donc régies par les dispositions légales.

Le nombre croissant de francophones dans les communes de la région Bienne-Seeland (en particulier dans les communes germanophones) représente toutefois un défi, car la diversité croissante de la population nécessite une adaptation. Dans ce contexte, les communes ont la possibilité de tenir compte des particularités liées au bilinguisme du canton, comme le prévoit l'alinéa 4 de l'article susmentionné.

Le sondage en ligne et les ateliers organisés ont montré que le bilinguisme est particulièrement présent et revêt une importance capitale dans le domaine de la formation. Si certaines communes reconnaissent la nécessité de mesures d'intégration spécifiques et ont conclu des accords de coopération (notamment avec la ville de Bienne dans le cadre de contrats de prestations), la majorité d'entre elles ne jugent pas nécessaire de mettre en place un projet spécifique. Le corps enseignant est toutefois directement confronté à cette réalité ; et de nombreux parents souhaitent une meilleure intégration linguistique.

Dans les communes germanophones du Seeland, la communication avec la population se fait principalement en allemand, en tant que langue officielle. La majorité de ces communes ne dispose ni d'un site Internet en français, ni ne publie d'informations officielles dans cette langue. Certaines communes prennent toutefois des initiatives pour promouvoir le bilinguisme, notamment dans leurs échanges directs avec la population. Cette approche permet une communication efficace qui tient compte des besoins linguistiques de la population francophone.

Le bilinguisme est également une préoccupation centrale dans le domaine des services sociaux. De nombreuses communes expriment le besoin d'un soutien linguistique supplémentaire. Cependant, les ressources financières et humaines nécessaires à cet effet sont souvent insuffisantes, ce qui rend encore plus difficile la mise en place de services adaptés.

Le bilinguisme est géré différemment dans les communes germanophones, en fonction des besoins, des moyens financiers, des décisions politiques et des ressources humaines, ce qui explique les différences existantes entre les communes.

Les communes officiellement bilingues de Biel/Bienne et Evilard disposent d'une structure particulière, selon laquelle le bilinguisme est systématiquement intégré dans l'administration et les services publics. Cela contraste avec les communes germanophones, où le bilinguisme est davantage adapté aux conditions locales.

1.3 Principales bonnes pratiques

Malgré les défis existants, certaines communes ont trouvé des solutions innovantes pour promouvoir le bilinguisme de manière ciblée. Ainsi, 11 % des communes ont mis en place des partenariats pour des échanges scolaires entre germanophones et francophones. Certaines communes participent à des programmes bien établis tels que « Deux Langues – 1 Ziel »¹ ou ont développé des coopérations avec d'autres villes.

Les solutions numériques deviennent aussi de plus en plus importantes. Certaines communes utilisent des outils de traduction basés sur l'intelligence artificielle (IA) pour surmonter les barrières linguistiques, en particulier dans la communication écrite avec la population. Les administrations scolaires ont de plus en plus recours à des applications de traduction afin d'impliquer les parents appartenant à différents groupes linguistiques.

¹ « Deux langues – ein Ziel » est un programme d'échange entre deux classes avec des élèves de 9H du Valais.

Dans le domaine scolaire, il existe également des mesures d'intégration ciblées. Certaines communes proposent des programmes préscolaires qui préparent les parents et les enfants à la langue scolaire allemande dès leur plus jeune âge. Un autre bon exemple est le « principe du parrain ou de la marraine » (Gotte-Götti-System)², dans lequel des élèves plus âgés accompagnent des élèves plus jeunes dont la langue maternelle est différente.

Différentes communes reconnaissent en outre qu'il est possible de promouvoir la diversité linguistique dans l'administration en effectuant des choix ciblés de personnel. Certaines communes engagent délibérément du personnel ayant de bonnes compétences en français afin de faciliter les échanges directs avec la population francophone.

1.4 Résumé du Forum du bilinguisme : voici quelques pistes de réflexion

Sur la base des résultats de l'étude, plusieurs pistes de réflexion ont été identifiées afin de valoriser le bilinguisme.

Il faudrait tout d'abord sensibiliser davantage l'administration et la population au bilinguisme. Cela passe par des formations destinées au personnel administratif, des mesures de communication ciblées et une utilisation accrue des outils numériques pour surmonter les barrières linguistiques.

Un autre axe prioritaire pourrait être la promotion du bilinguisme dans le **domaine scolaire**. Les communes pourraient par exemple renforcer l'utilisation des programmes existants³ pour les échanges scolaires et encourager les échanges linguistiques dès le plus jeune âge. Cela pourrait se faire par exemple à travers de nouvelles coopérations entre communes germanophones et francophones ou par des offres pédagogiques adaptées.

Dans l'**administration publique** également, les offres en ligne bilingues pourraient être développées davantage. Cela ne devrait pas se limiter aux sites Internet et aux communications officielles en allemand et en français, mais pourrait inclure le recours à des services de traduction et à des solutions de communication basées sur l'IA afin de faciliter l'accès aux services administratifs dans les deux langues. De telles approches pourraient être particulièrement bienvenues là où une part importante de la population est francophone.

Au **niveau communal**, on pourrait examiner dans quelle mesure des prestations bilingues pourraient être proposées ou développées dans le cadre des ressources disponibles. Dans le domaine social également, plusieurs communes ont manifesté un besoin accru en matière de conseil et de soutien multilingues, ce qui pourrait nécessiter des moyens supplémentaires pour une mise en œuvre durable.

En résumé, le baromètre du bilinguisme indique qu'il existe un potentiel considérable pour la promotion du bilinguisme dans les communes de la région Bienne-Seeland. En même temps, il met en évidence des défis financiers, humains et structurels qui devraient être pris en compte si l'on veut permettre une intégration linguistique équitable à long terme.

² Ces formes d'aide aux élèves s'inspirent notamment de modèles zurichois, tels que le programme « Future Kids », dans le cadre duquel des élèves plus âgés accompagnent des élèves plus jeunes dans leur parcours scolaire. L'accent est mis sur le soutien scolaire et social, et non spécifiquement sur le bilinguisme.

³ <https://www.lp-sl.bkd.be.ch/fr/start/themen/sprachaustausch/koordination.html>

2. INTRODUCTION

Ce Baromètre du bilinguisme a été réalisé par le Forum du bilinguisme sur mandat de seeland.biel/bienne et du Conseil pour les affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF).

Le présent rapport a pour objectif de dresser un état des lieux du bilinguisme dans les communes de la région Bienne-Seeland. Pour le Forum du bilinguisme, il s'agissait aussi de mettre en évidence les avantages et les inconvénients du bilinguisme et d'indiquer des pistes de réflexion permettant aux communes, aux écoles et à d'autres parties concernées de mieux gérer le bilinguisme, de relever les défis qui y sont liés et, le cas échéant, de tirer profit de sa plus-value.

Les opinions, perspectives et informations exprimées dans ce rapport reflètent exclusivement les déclarations recueillies auprès des communes consultées dans le cadre de ce rapport. Ces contenus sont le résultat de discussions et de témoignages des personnes directement impliquées dans le domaine analysé. L'auteur de ce rapport agit en tant qu'observateur neutre et n'apporte aucune opinion personnelle dans ses analyses.

Dans les chapitres 1 (« Synthèse ») et 10 (« Pistes de réflexions du Forum du bilinguisme »), les résultats de l'analyse sont interprétés par le Forum du bilinguisme et présentés sous forme de pistes de réflexion destinées à différents groupes cibles. Ces passages se fondent sur les conclusions documentées dans le rapport et vont donc au-delà d'une simple restitution des déclarations.

Toute interprétation des données doit toutefois être considérée sous l'angle de l'objectivité et de l'impartialité. Les données quantitatives issues du sondage en ligne et contenues dans le rapport ont été collectées et traitées de manière anonyme. En revanche, les contributions issues des ateliers organisés, en particulier les bonnes pratiques et les exemples concrets provenant des communes ou des écoles, sont reproduites en mentionnant explicitement les autrices ou auteurs concernés.

3. SITUATION DE DÉPART ET MÉTHODOLOGIE

L'association seeland.biel/bienne et le Conseil pour les affaires francophones de l'arrondissement administratif de Bienne (CAF) souhaitent dresser un état des lieux du bilinguisme dans les 61 communes du Seeland bernois.

seeland.biel/bienne est l'organisation régionale de promotion économique qui réunit 61 communes de la région Seeland-Biel/Bienne. L'association s'engage en faveur d'un développement économique, touristique et social durable de la région. seeland.biel/bienne met en réseau les communes, les entreprises et les institutions et encourage les projets communs visant à renforcer l'attractivité de la région.

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Bienne (CAF) est un organe politique du canton de Berne qui représente les intérêts de la population francophone des 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Il est l'interlocuteur du Conseil-exécutif et de l'administration cantonale du canton de Berne. Il se compose de 18 membres qui forment l'assemblée plénière, le bureau et les commissions. Les membres sont assistés par le secrétariat général, qui a son siège à Bienne et qui est rattaché administrativement à la Chancellerie d'État.

Le Forum du bilinguisme dispose d'une longue expérience dans la réalisation d'études sur le bilinguisme et le multilinguisme sous la marque déposée « Baromètre du bilinguisme ».

Le baromètre du bilinguisme dans les communes de la région du Seeland-Biel/Bienne a pour objectif de dresser un état des lieux de la situation linguistique actuelle. Dans le cadre de cette étude, différentes pistes de réflexion sont également présentées. Elles se fondent sur les résultats et les recommandations du Forum du bilinguisme et visent à offrir un soutien à ceux qui en ressentent le besoin ou qui souhaitent mieux gérer le bilinguisme et relever les défis qui y sont liés.

L'étude « Baromètre du bilinguisme » comprend deux phases :

Une partie quantitative sous forme de questionnaire en ligne destiné au public cible, en l'occurrence les secrétaires communaux des 61 communes de la région du Seeland-Biel/Bienne. Cette partie de l'étude permet de recueillir auprès du groupe cible des informations factuelles et statistiques, mais aussi des appréciations et perceptions personnelles de la situation linguistique dans les communes intéressées.

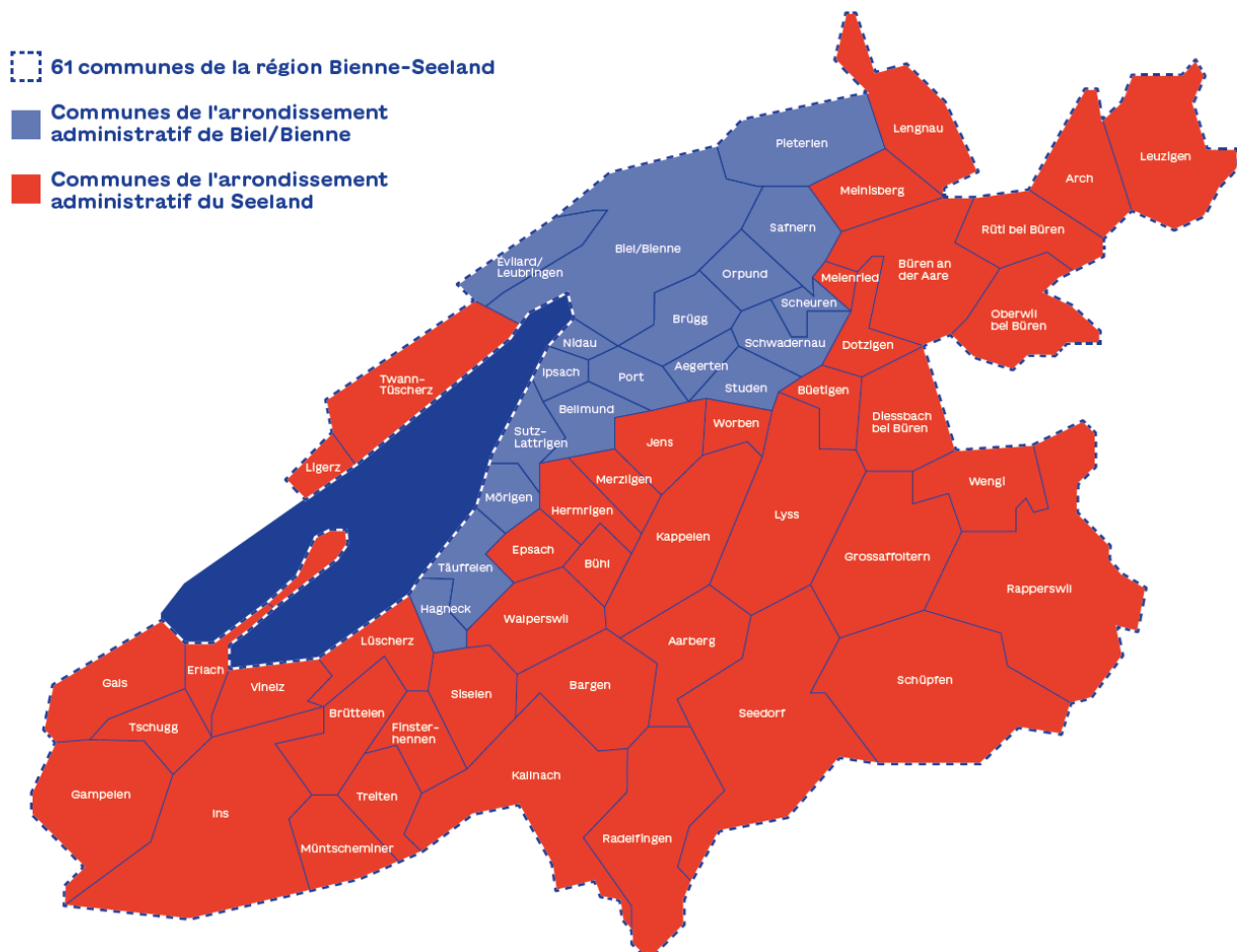
Une partie qualitative par des ateliers thématiques auxquels participent des représentantes et des représentants communaux et des personnes clés ciblées. Dans le cas du présent baromètre, les ateliers ont porté sur les thèmes suivants : processus administratifs et écoles. Les deux ateliers ont permis de compléter les résultats de la partie quantitative et de mettre en évidence des possibilités d'amélioration ou de développement en fonction des besoins identifiés.

Les différents éléments de l'étude sont consignés dans le présent rapport.

Sondage en ligne : invitation par e-mail, réponses par les secrétaires communaux

Public cible	Les 61 communes de la région Bienne-Seeland. 59 communes officiellement germanophones et 2 communes officiellement bilingues.
Taille de l'échantillon	Nombre de réponses N=46 Taux de réponses 75.41 % 32 communes de l'arrondissement administratif du Seeland et 14 communes de celui de Biel/Bienne.

Période de réalisation	Du 20 juin 2024 au 23 août 2024
Langues	Sondage en allemand et en français – Réponses : 95,65 % en allemand et 4,35 % en français



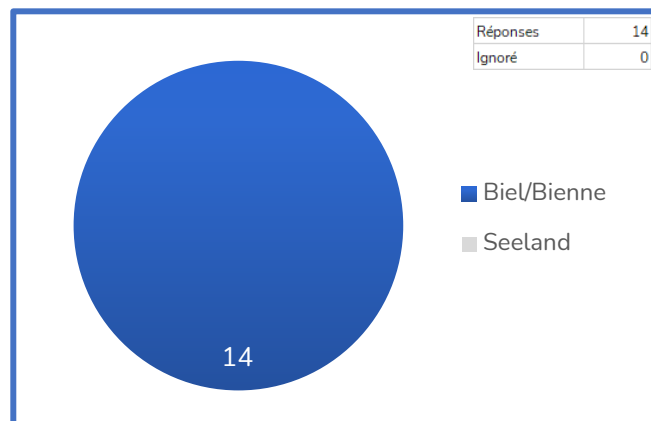
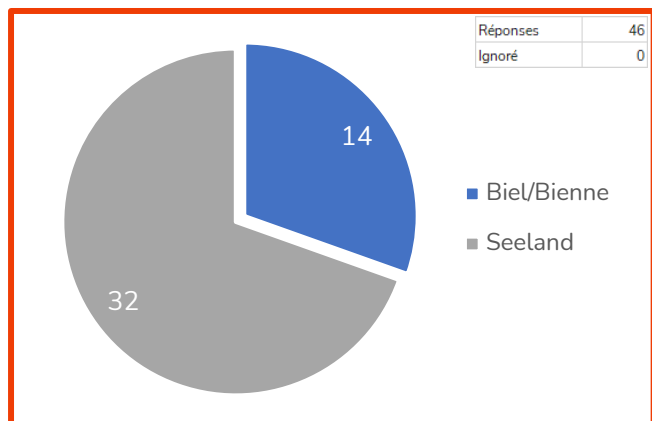
Dans les graphiques de ce rapport, les résultats globaux de toutes les communes interrogées sont représentés en rouge, tandis que les résultats des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne ayant participé au sondage en ligne sont représentés en bleu.

Ateliers thématiques : réalisés par le Forum du bilinguisme

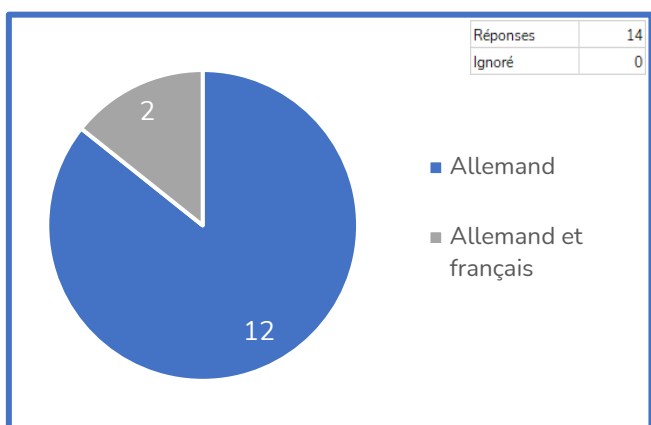
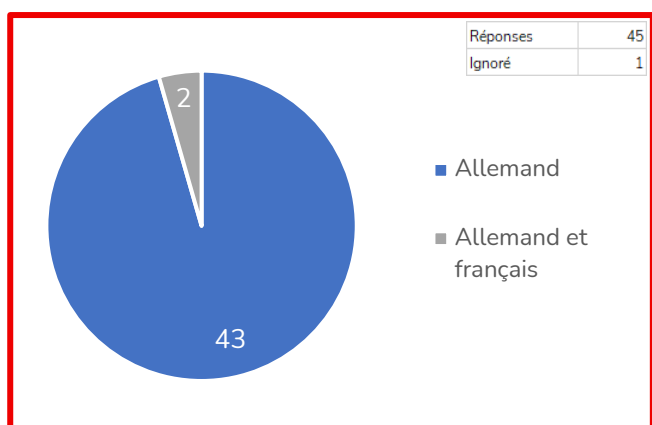
Dates/lieu	Thème	N° de personnes présentes
13 novembre 2024 à Anet	Écoles	13
21 novembre 2024 à Lengnau	Processus administratifs	7

4. INFORMATIONS GÉNÉRALES

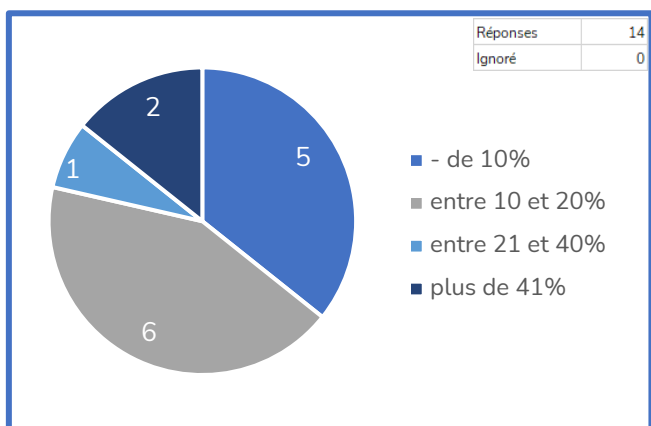
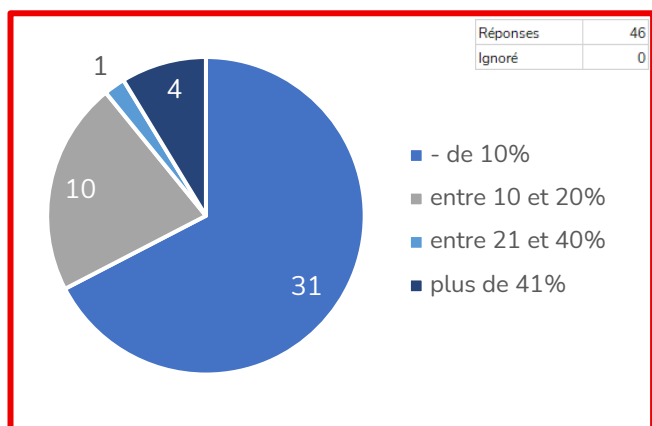
Arrondissement administratif



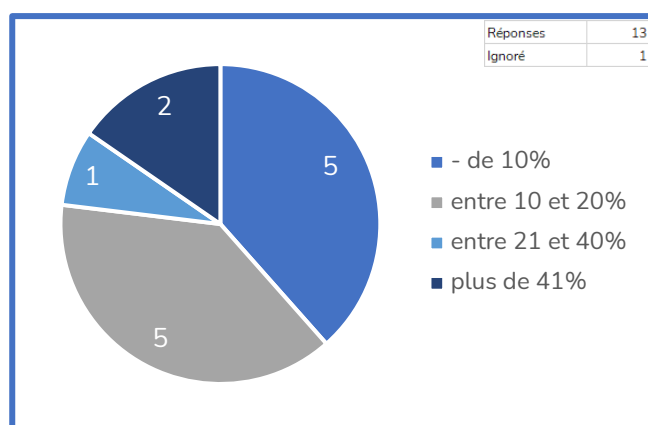
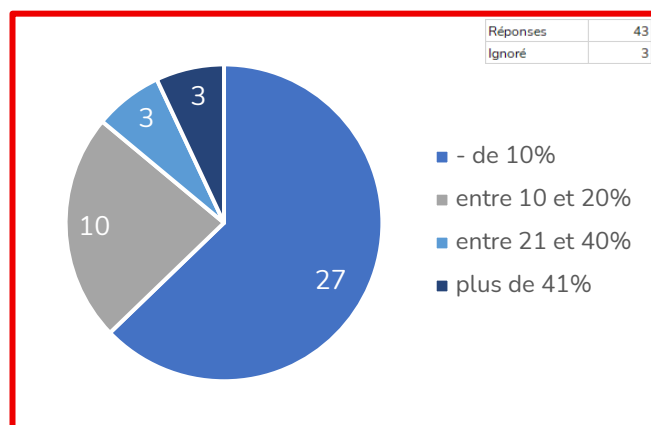
Langue officielle dans les communes



Nombre de communes et leur part de la population francophone (en %)



Nombre de communes et leur part de mineurs francophones (en %)



Sur les 46 communes qui ont répondu au questionnaire, 32 se trouvent dans l'arrondissement administratif du Seeland, tandis que 14 sont situées dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. 43 communes indiquent que l'allemand est leur langue officielle, tandis que deux communes, très probablement les deux communes officiellement bilingues, ont une administration bilingue (allemand et français).

Dans 31 communes, moins d'un pourcent de la population est francophone, tandis que dans 10 communes cette proportion est comprise entre 10 et 20 %. Seules cinq communes comptent plus de 21 % de population francophone. La situation est très similaire pour les mineurs, avec une proportion légèrement plus élevée de communes (6) comptant plus de 21 % de mineurs francophones.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

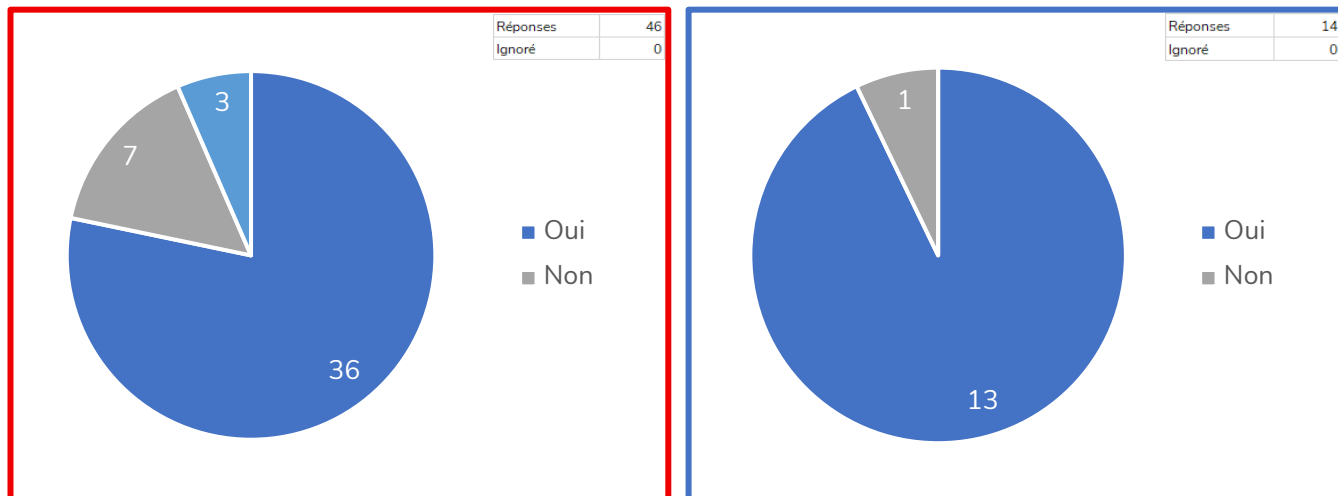
Sur les 14 communes interrogées, 12 indiquent que l'allemand est leur seule langue officielle. Deux communes disposent d'une administration bilingue français-allemand.

Parmi les communes interrogées, six indiquent que la part de francophones dans leur population se situe entre 10 et 20 %. Cinq communes estiment cette part à moins de 10 %. Dans deux communes, cette proportion dépasse 41 %, tandis qu'une seule commune indique une proportion comprise entre 21 et 40 %. Cette répartition montre que dans la majorité des communes, la population francophone constitue une minorité, même si certaines communes affichent une proportion nettement plus élevée. Pour rappel, deux des communes de cet arrondissement administratif sont officiellement bilingues.

Parmi les mineurs, cinq communes indiquent que la proportion d'enfants et de jeunes francophones se situe entre 10 et 20 %. Cinq communes estiment cette proportion à moins de 10 %. Dans deux communes, elle dépasse 41 %, tandis qu'une commune indique une proportion comprise entre 21 et 40 %.

5. LA POPULATION FRANCOPHONE ET LE BILINGUISME

Lorsque vous enregistrez une personne qui habite nouvellement dans votre commune, lui demandez-vous si elle est germanophone ou francophone ?



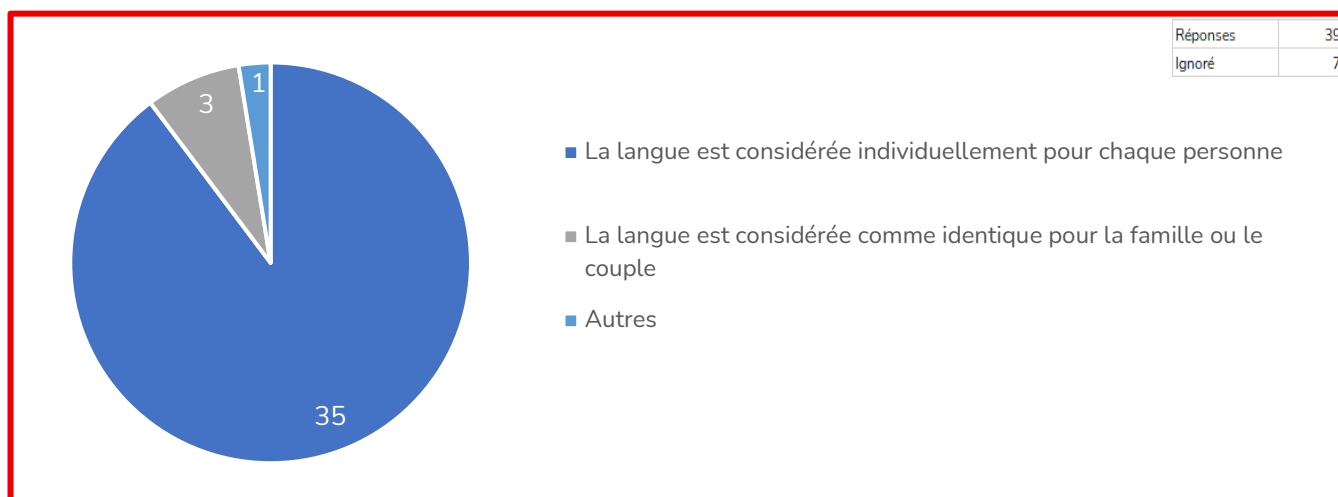
Les réponses reçues montrent que 36 communes demandent la langue des personnes qui viennent s'installer dans leur commune. Sept communes ne demandent pas cette information. Les trois communes restantes ont indiqué que la déclaration est transmise électroniquement par la commune précédente ou que, en cas d'inscription via eDéménagement, la langue de correspondance est automatiquement enregistrée. Pour les personnes étrangères arrivant dans le pays, on se renseigne si cela est opportun. Si l'on constate qu'une nouvelle arrivante ou un nouvel arrivant pourrait être bilingue, on lui posera des questions supplémentaires. En règle générale, cette question n'est posée que lors de l'inscription en personne, lorsqu'il est clairement audible que la personne est francophone.

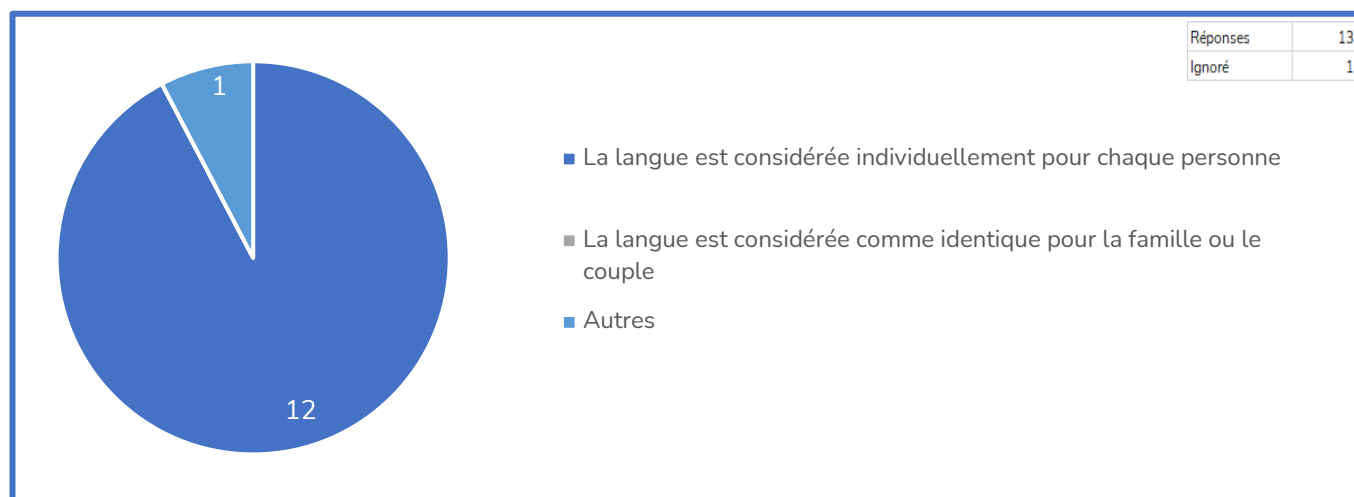
Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Sur les 14 communes, 13 indiquent qu'elles relèvent, lors de l'inscription de nouvelles habitantes et de nouveaux habitants, si ces personnes sont germanophones ou francophones. Seule une commune répond par la négative. Ce résultat montre que l'appartenance linguistique est systématiquement relevée dans la grande majorité des communes.

Comment procédez-vous au niveau linguistique envers les couples ou les familles lors de l'inscription ?

Remarque : cette question n'a été posée qu'aux communes qui ont répondu « oui » ou « autre » à la question précédente.





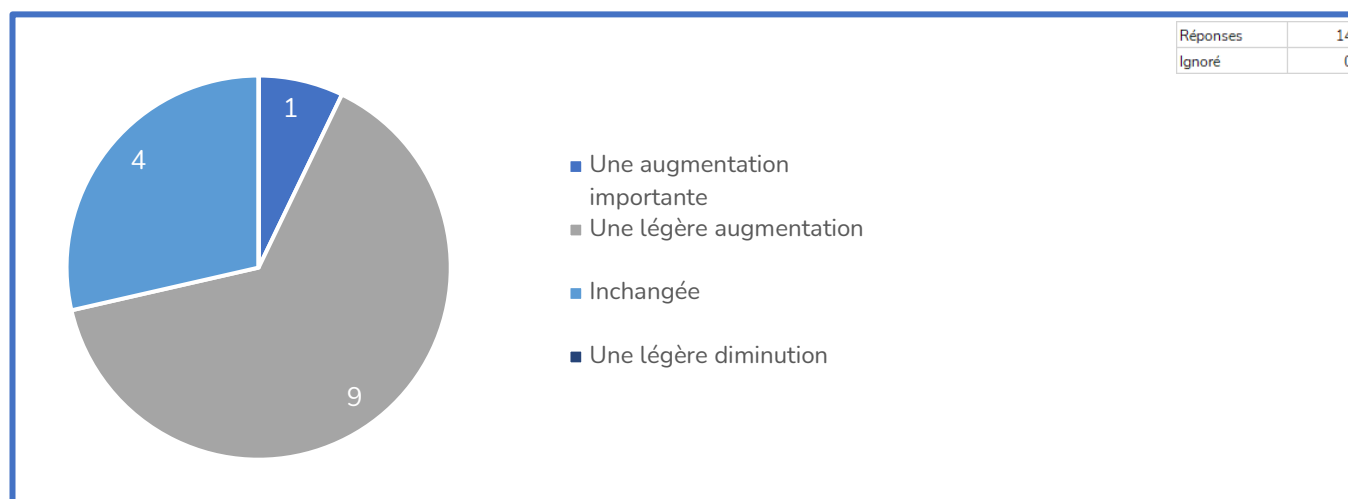
Au total, 35 communes considèrent la langue comme un facteur qui reste individuel pour chaque personne. Trois communes considèrent la langue parlée en famille ou en couple comme identique. Une commune a indiqué qu'elle considérerait normalement les enfants comme les parents, mais lorsque les parents indiquent des langues différentes, une demande spécifique est faite pour l'enfant.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Dans 12 communes sur 13, la langue est saisie individuellement pour chaque personne lors de l'inscription. Seule une commune indique dans la catégorie « Autres » un traitement différent. Aucune commune ne considère automatiquement la langue comme identique pour l'ensemble de la famille ou du couple. Ce résultat montre que la grande majorité des communes procède à une attribution différenciée des langues en fonction des personnes – ce qui tient compte de la diversité linguistique réelle au sein des ménages.

Comment décririez-vous l'évolution de la population francophone dans votre commune au cours des cinq dernières années ?



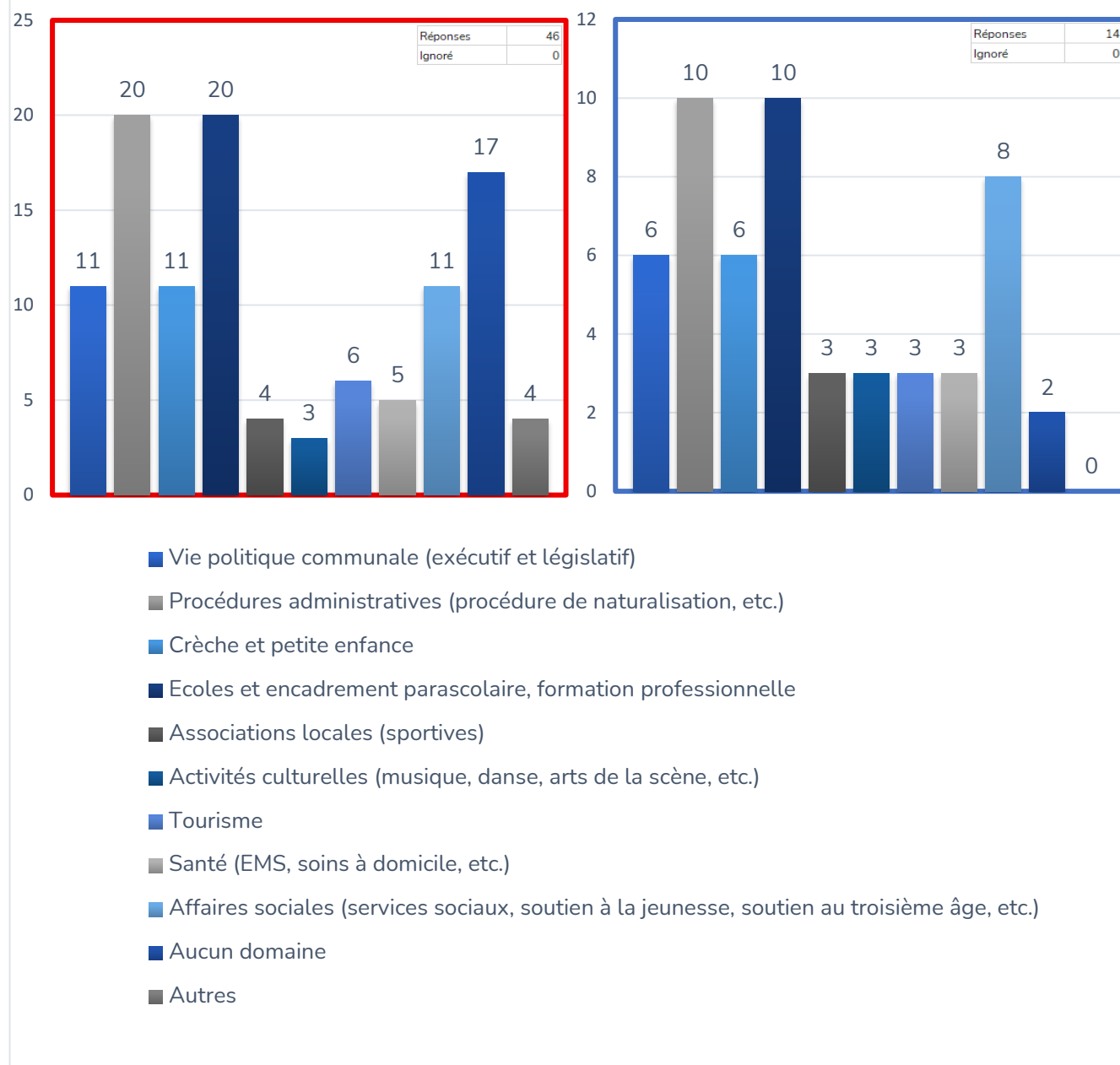


Au cours des cinq dernières années, quatre communes ont observé une augmentation importante, 20 communes une légère augmentation de la population francophone. 21 communes indiquent que le nombre est resté stable. Seule une commune signale une légère diminution, tandis qu'aucune commune n'a enregistré de diminution importante.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

La majorité des communes (9 sur 14) ont observé une légère augmentation, et une commune même une forte augmentation de la population francophone au cours des cinq dernières années. Dans quatre communes, la proportion reste inchangée. Aucune commune ne signale une diminution. Ce tableau indique une présence globalement stable à légèrement croissante des francophones, sans toutefois constater une dynamique d'immigration marquée ou de grande ampleur.

Quels sont les domaines qui sont influencés ou concernés par le bilinguisme (français, allemand) dans votre commune ? (plusieurs réponses possibles)



Dans 20 communes, ce sont surtout les processus administratifs (procédures de naturalisation, etc.) et les milieux de la formation (écoles, accueil extrascolaire, formation professionnelle) qui sont concernés par le bilinguisme. Onze communes considèrent que la vie politique au niveau communal (l'exécutif et le législatif) ainsi que les crèches et la garde des enfants en bas âge sont influencées par le bilinguisme, tout comme les affaires sociales (services sociaux, soutien à la jeunesse, aide aux personnes âgées, etc.). Six communes indiquent que le bilinguisme touche le tourisme, cinq communes citent le domaine de la santé (maisons de retraite, soins à domicile, etc.). Pour quatre communes, ce sont les associations locales (sport) à être influencées, et pour quatre autres il s'agit d'aspects spécifiques sous « Autres », tels que le matériel électoral en français ou le fait que les personnes francophones de la commune ont un/une partenaire germanophone ou un parent germanophone, raison pour laquelle aucun domaine n'est fortement influencé ou touché. Trois communes constatent des répercussions sur les activités

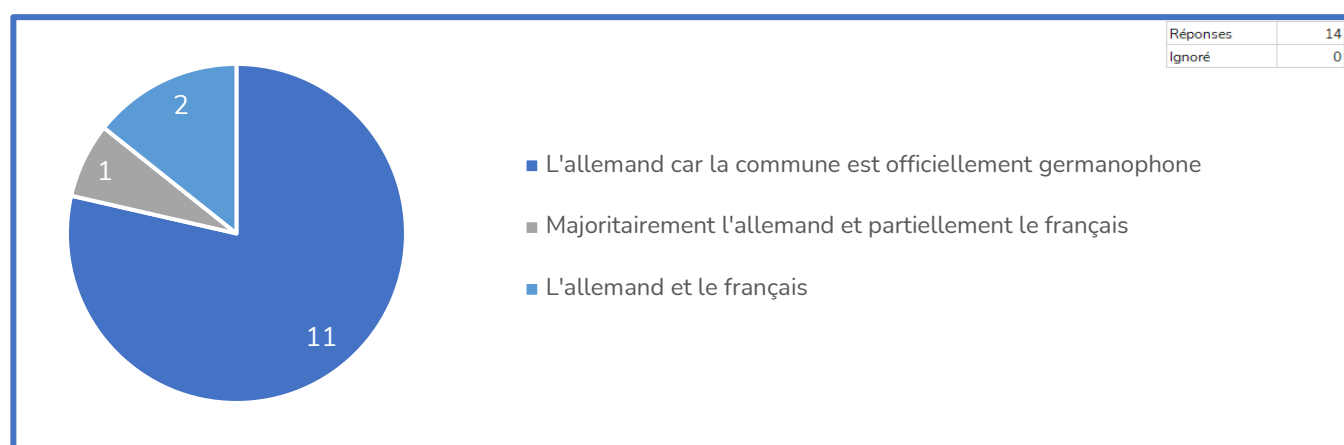
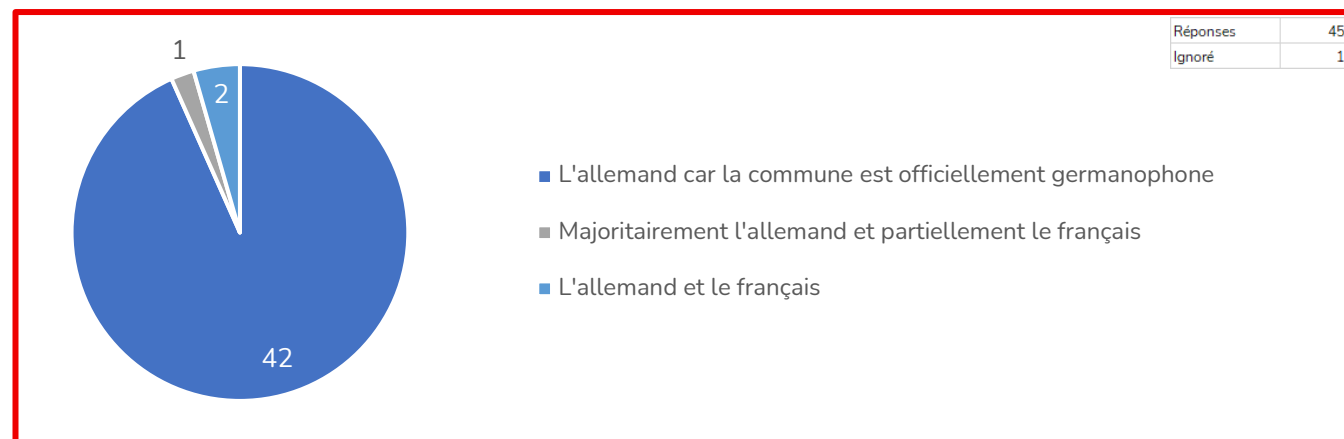
culturelles (musique, danse, arts du spectacle, etc.). 17 communes indiquent qu'aucun domaine n'est concerné.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Les processus administratifs (procédures de naturalisation, etc.) ainsi que le domaine de la formation (écoles, accueil extrascolaire, formation professionnelle) sont les plus souvent cités (10 mentions chacun). Huit communes indiquent que le bilinguisme a une incidence sur les affaires sociales. La vie politique au niveau communal ainsi que le domaine des crèches et de l'accueil des enfants en bas âge sont cités six fois chacun. D'autres domaines tels que les associations locales (sport), les activités culturelles, le tourisme et la santé ont été cités par trois communes chacun. Deux communes ont indiqué qu'aucun domaine n'était concerné. L'option « Autres » n'a pas été choisie. Les résultats montrent que le bilinguisme est surtout perçu comme pertinent dans les domaines où les contacts avec la population, la formation et les services sociaux occupent une place prépondérante.

6. DOMAINES SPÉCIFIQUES

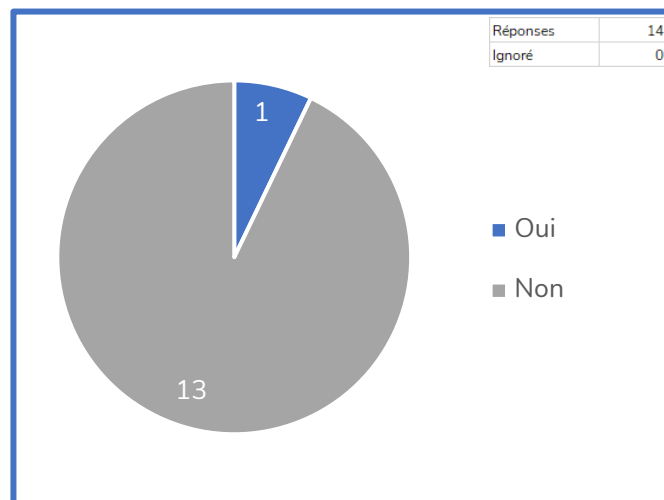
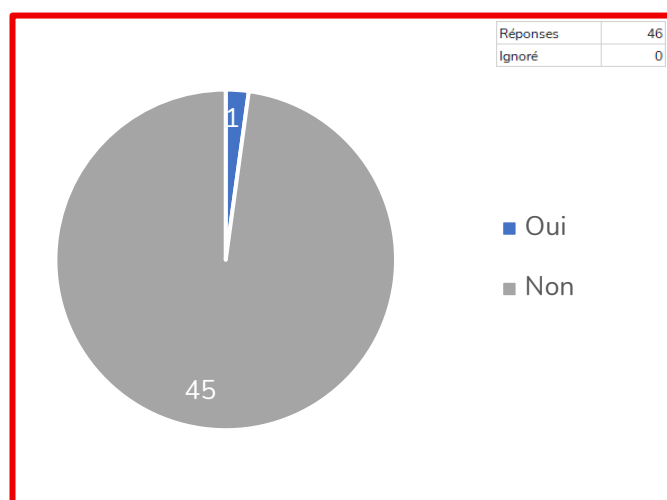
Quelle(s) langue(s) est/sont utilisée(s) lors des sessions du parlement communal (législatif) ?



Lors des séances du parlement communal, 42 communes utilisent l'allemand, car la commune est officiellement germanophone. Dans deux communes, on parle aussi bien l'allemand que le français, tandis qu'une commune indique que les séances se déroulent principalement en allemand et seulement en partie en français.

On ne constate pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Dans le domaine de la « vie politique », voyez-vous un besoin d'agir en matière de bilinguisme ?



Dans le domaine de la « vie politique », 45 communes ne voient pas la nécessité de prendre des mesures supplémentaires en matière de bilinguisme, tandis qu'une commune estime qu'une telle mesure est nécessaire.

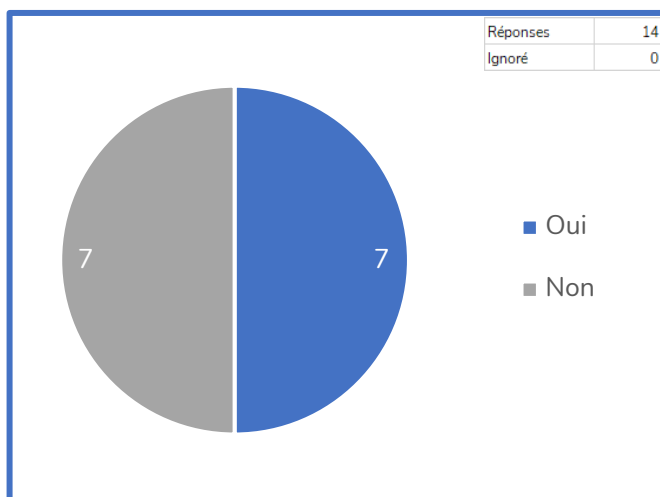
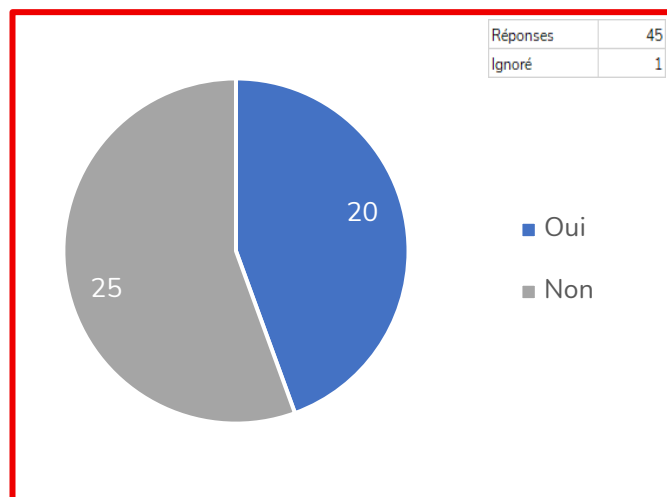
Plusieurs communes ont laissé des commentaires dans le questionnaire en ligne. Il en ressort que le bilinguisme est vécu différemment selon les communes : une commune a indiqué que le bilinguisme était déjà une pratique courante et qu'il était inscrit dans le règlement intérieur du parlement communal (législatif) ; une autre commune a mentionné que le souhait de tenir les assemblées communales en allemand standard pourrait se manifester à l'avenir, mais qu'elle ne s'attendait pas à ce qu'une telle modification trouve une majorité à l'heure actuelle.

Les ateliers qualitatifs ont mis l'accent sur les points suivants :

- Les communes soulignent la nécessité de fixer des limites claires aux offres multilingues, faute de quoi l'effort et les coûts seraient insoutenables. Il est essentiel de trouver un équilibre entre le service à la population et les ressources existantes.
- Que les attentes de la population, une fois satisfaites, se perpétuent et que leur non-satisfaction (par exemple en raison du départ de personnel maîtrisant la langue) puisse susciter le mécontentement.
- Le multilinguisme dans les communes est un défi complexe qui exige à la fois ouverture et innovation, mais aussi une définition claire des priorités. La volonté de s'adapter et de travailler avec de nouvelles approches telles que les outils d'IA ou les projets pilotes a été soulignée à plusieurs reprises.

On ne constate pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Y a-t-il une ou plusieurs crèches municipales dans votre commune ?



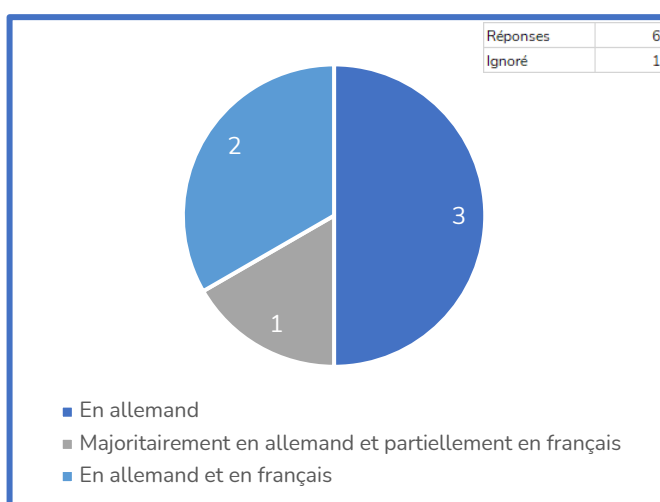
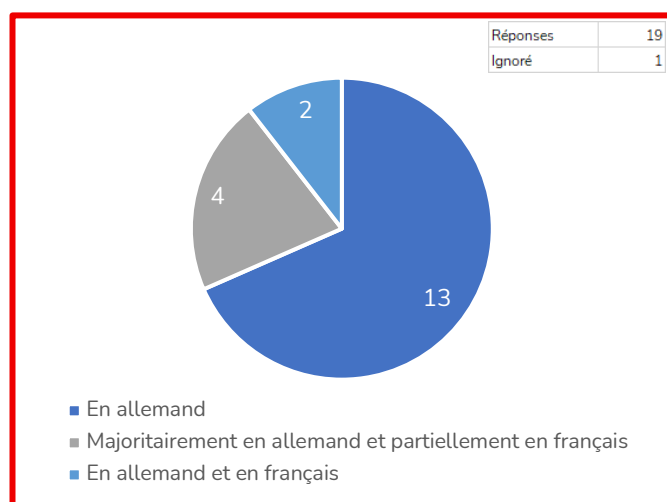
Vingt communes disposent d'une ou plusieurs crèches communales, tandis que 25 communes ne disposent d'aucune structure de ce type.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Exactement la moitié des communes interrogées (7 sur 14) disposent d'une ou de plusieurs crèches communales. Les sept autres communes ne disposent d'aucune crèche communale.

Dans quelle(s) langue(s) ces structures sont-elles proposées ?

Remarque : cette question n'a été posée qu'aux communes ayant répondu « oui » à la question précédente.



Sur les 20 communes disposant de crèches communales, 13 proposent des structures exclusivement en allemand. Dans quatre communes, l'offre est principalement en allemand et en partie en français, tandis que deux communes proposent des structures dans les deux langues (allemand et français).

Plusieurs communes ont laissé des commentaires dans le questionnaire en ligne. Il en ressort que dans deux communes, les crèches bilingues sont gérées par des organismes privés et ne relèvent donc pas de la compétence de la commune. Aucune information plus précise n'est disponible à ce sujet, car ces

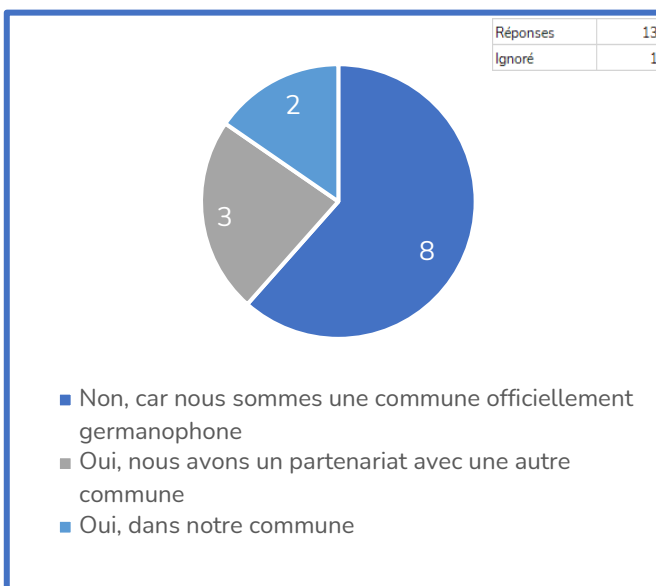
crèches sont organisées de manière privée. Une commune mentionne que dans certaines crèches, la majorité des enfants ne parle pas allemand.

Lors des ateliers qualitatifs, l'idée de créer des crèches bilingues afin de sensibiliser les enfants à une autre langue dès leur plus jeune âge a été jugée souhaitable, mais irréaliste à l'heure actuelle en raison du manque de ressources.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Sur les six communes qui ont répondu, trois indiquent que les structures sont proposées exclusivement en allemand. Deux communes proposent leurs crèches communales en deux langues, allemand et français. Une commune indique que l'encadrement se fait principalement en allemand et en partie en français.

Les élèves non germanophones ont-ils la possibilité de fréquenter l'école en français ?



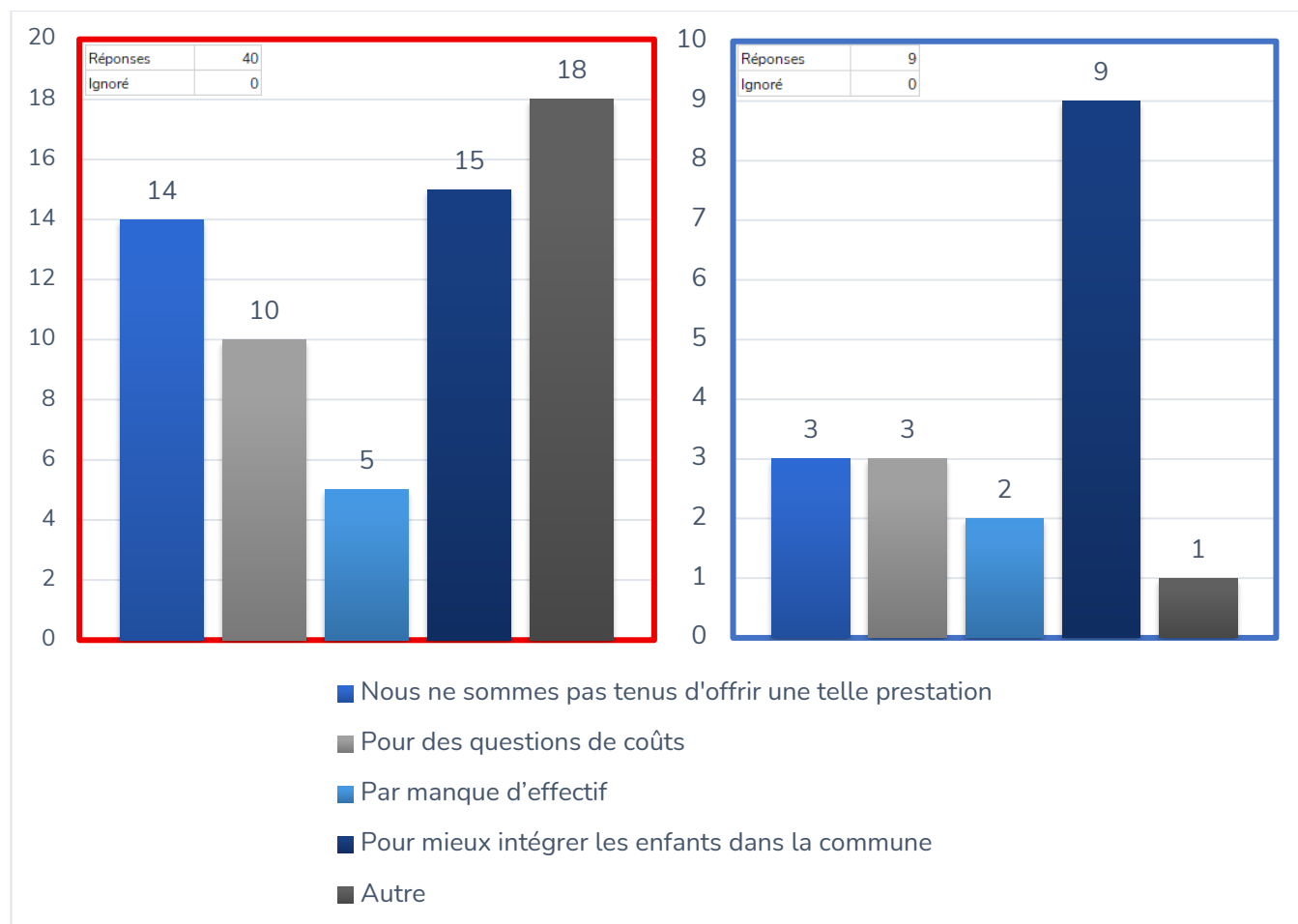
Dans 39 communes, les élèves non germanophones n'ont pas la possibilité de fréquenter l'école en français, car la commune est officiellement germanophone. Quatre communes offrent cette possibilité grâce à un partenariat avec une autre commune (en général Bienne), tandis que les deux communes officiellement bilingues indiquent que l'école peut être fréquentée en allemand ou en français dans leur commune.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Huit communes sur treize indiquent que cela n'est pas possible, car elles sont officiellement germanophones. Trois communes permettent la scolarisation en français grâce à un partenariat avec une autre commune. Deux autres communes indiquent qu'il existe d'autres possibilités de scolarisation en français. Il ressort de ces résultats que l'offre scolaire est majoritairement monolingue en allemand dans la majorité des communes. Toutefois, selon les commentaires formulés dans le sondage en ligne, plusieurs communes ont mis en place des solutions structurelles ou partenariales afin de permettre aux enfants francophones d'accéder à l'enseignement dans leur langue.

Pourquoi renoncez-vous à cette possibilité ? (Plusieurs réponses possibles)

Remarque : cette question n'a été posée qu'aux communes qui ont répondu « Non » ou n'ont pas répondu à la question précédente.



Seules les communes qui avaient indiqué ne pas proposer d'offre en français pour les élèves non germanophones – ou qui n'avaient pas répondu à cette question – ont été invitées à préciser les raisons de leur décision. Plusieurs réponses étant possibles, les résultats se réfèrent au nombre de mentions et non au nombre de communes ayant répondu.

La plupart des réponses (15 mentions) indiquaient que les communes souhaitent favoriser une intégration réussie grâce à l'apprentissage de la langue majoritaire (l'allemand), et qu'il n'existait aucune obligation légale de proposer une telle offre (14 mentions). D'autres raisons invoquées étaient les restrictions financières (10 mentions) et le manque de personnel (5 mentions). Dans la catégorie « Autres », l'on retrouve 18 mentions, et beaucoup de ces réponses ont été complétées par des commentaires libres. Ceux-ci font par exemple référence à l'absence de besoin concret de la part des familles ou à des obstacles pratiques et politiques à la mise en œuvre d'une telle offre.

Plusieurs communes indiquent dans leurs commentaires qu'elles n'ont reçu aucune demande à ce jour ou qu'aucun cas concret ne s'est présenté. Certaines soulignent que l'intégration dans l'environnement germanophone est prioritaire et que les enfants apprennent plus facilement une autre langue pendant leur scolarité. Il est également précisé que le libre choix de l'école n'est pas possible et que la fréquentation d'une école francophone entraînerait des coûts supplémentaires pour la commune. Dans certains cas, il est mentionné qu'il y a quelques enfants francophones, mais que leur nombre est trop faible pour

justifier la création d'une offre spéciale. Certaines communes indiquent qu'une solution pourrait être trouvée avec d'autres associations scolaires si la demande venait à se manifester.

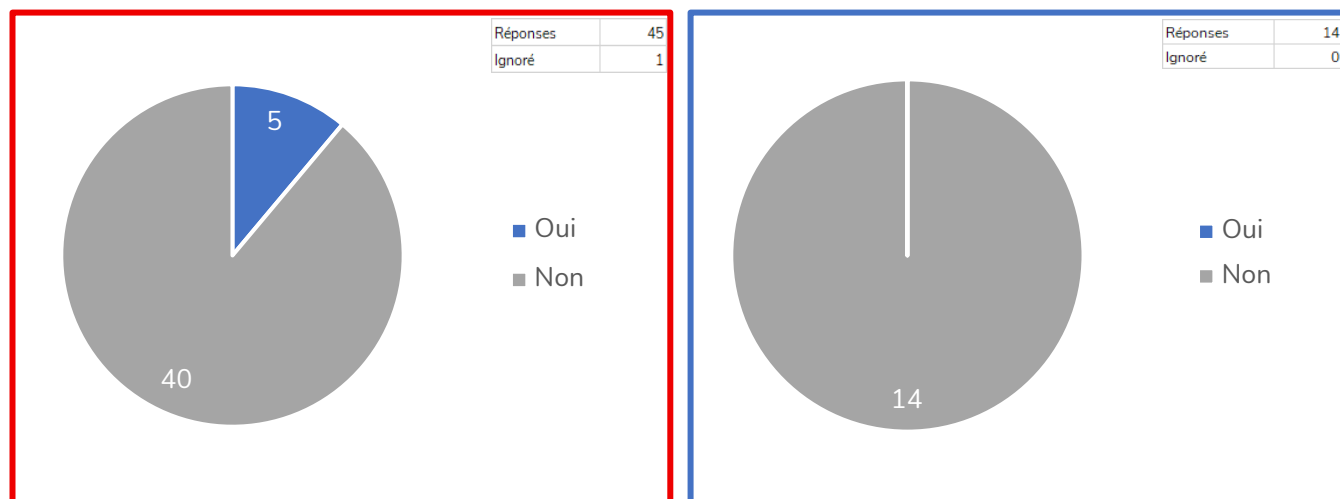
Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

La raison la plus fréquemment invoquée pour ne pas proposer d'offre en français est le souhait de mieux intégrer les enfants dans la commune (9 mentions). Trois communes indiquent qu'elles ne sont pas tenues de proposer un tel service ou qu'elles y renoncent pour des raisons financières. Le manque de personnel a été mentionné deux fois comme obstacle, et une seule commune a préféré rester vague en choisissant la rubrique « Autres ».

Combien d'élèves suivent un enseignement en français dans votre commune ?

Trois communes ont indiqué que 3077 élèves au total suivaient un enseignement en français. Parmi ces élèves, 2960 provenaient des communes officiellement bilingues de Biel/Bienne et d'Evilard, qui proposent un enseignement en allemand, en français ou même bilingue.

Existe-t-il dans votre commune un ou plusieurs partenariats pour des échanges linguistiques entre francophones et germanophones ?



Cinq communes ont conclu un ou plusieurs partenariats linguistiques entre francophones et germanophones, tandis que 40 communes n'ont pas de partenariat de ce type. Il n'existe aucun partenariat officiel dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Certaines communes indiquent dans les commentaires de l'enquête en ligne qu'elles participent à des programmes ou projets existants d'échanges linguistiques scolaires, organisés par le Bureau cantonal des échanges linguistiques⁴ ou même dans le cadre de l'offre de bilinguisme de la Région capitale suisse⁵ (p. ex. le projet « Sprachbad Immersion ») qui comprend des coopérations comme celle avec La Neuveville pour l'école primaire (7^e année). En outre, certaines communes s'associent à d'autres localités telles qu'Aarberg ou Le Landeron (ct. de NE) ou participent à des offres cantonales. Un autre exemple est le partenariat avec le Valais dans le cadre du programme « Deux langues - ein Ziel ».

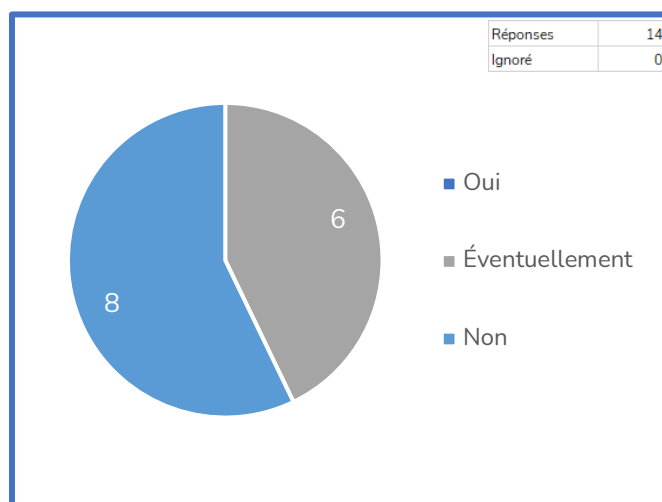
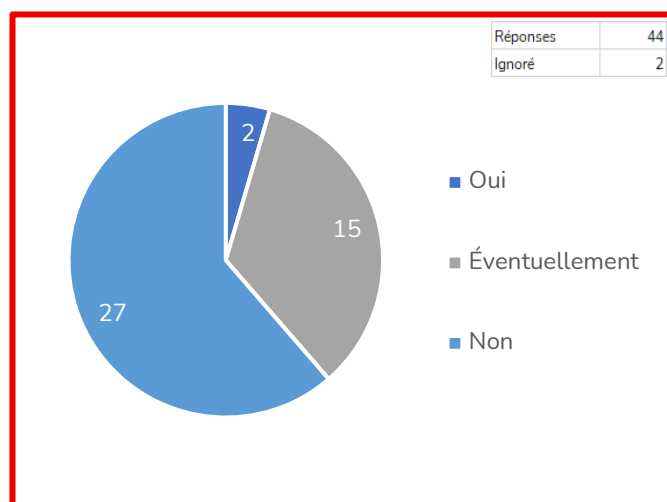
⁴ <https://www.lp-sl.bkd.be.ch/fr/start/themen/sprachaustausch.html>

⁵ <https://regioncapitalesuisse.ch/themes/tandem>

Lors de l'atelier qualitatif, une commune a indiqué que malgré des tentatives d'échanges d'apprenti·es et d'élèves avec des communes de Suisse romande, les barrières linguistiques se sont avérées être un obstacle. Si les élèves germanophones se montraient très motivés pour apprendre le français, les jeunes francophones semblaient être moins intéressés par l'apprentissage de l'allemand, en partie à cause de méthodes d'enseignement peu motivantes. Les échanges scolaires ont néanmoins été une expérience positive, même si les progrès linguistiques sont restés limités.

Movetia (Agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité dans le domaine de la formation) a été mentionnée comme une initiative offrant un soutien financier et organisationnel pour les échanges linguistiques.

Êtes-vous intéressé·e par un partenariat entre communes germanophones et francophones pour des échanges scolaires linguistiques ?



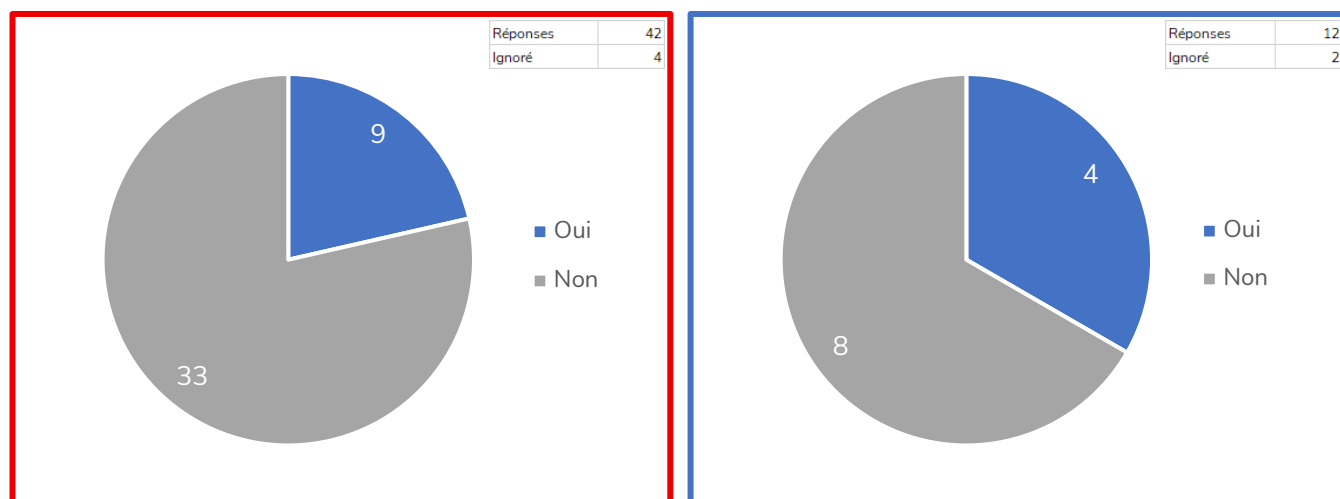
Seules deux communes manifestent leur intérêt pour un partenariat visant à mettre en place des échanges linguistiques scolaires entre communes germanophones et francophones. Quinze communes estiment qu'une telle collaboration est possible, tandis que 27 communes ne sont pas intéressées. Dans les commentaires du sondage en ligne, plusieurs communes indiquent qu'il existe déjà des programmes ou des projets d'échanges linguistiques scolaires, par exemple « Deux langues – ein Ziel » ou d'autres offres bilingues dans les écoles. Certaines communes estiment qu'un partenariat au niveau primaire serait envisageable, pour autant qu'il y ait un intérêt, mais soulignent que cela devrait se faire sur une base volontaire.

De nombreuses réponses indiquent que cette question relève de la compétence des écoles ou des directions d'écoles et qu'il serait nécessaire d'approfondir la thématique avec les écoles. Certaines communes indiquent qu'elles ne voient pas la nécessité d'une telle mesure ou que le sujet n'a été discuté ni au niveau politique ni au niveau scolaire.

Les communes font aussi remarquer que le niveau d'allemand des enfants francophones est souvent inférieur au niveau francophone des enfants germanophones, et qu'il faut en tenir compte lors de la planification d'un échange linguistique.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Constatez-vous des besoins en matière d'intégration des élèves francophones dans le système scolaire de votre commune ?



Neuf communes estiment nécessaire de prendre des mesures pour intégrer les élèves francophones dans le système scolaire, tandis que 33 communes ne voient pas ce besoin.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Les communes qui ont répondu par la négative à cette question, expliquent leur position dans les commentaires du sondage en ligne : les élèves francophones fréquentent, selon leur situation, soit l'école allemande de Nidau, soit l'école française de Bienne. Plusieurs communes soulignent que l'intégration de tous les enfants allophones est une préoccupation importante, quelle que soit leur langue. Dans ce contexte, elles renvoient aux offres de soutien existantes, telles que les cours supplémentaires d'allemand « Deutsch als Zweitsprache » (DAZ), le soutien financier aux groupes de jeux et les crèches communales. Elles mentionnent également que depuis l'automne 2024, il existe une offre gratuite d'allemand pour les parents et leurs enfants.

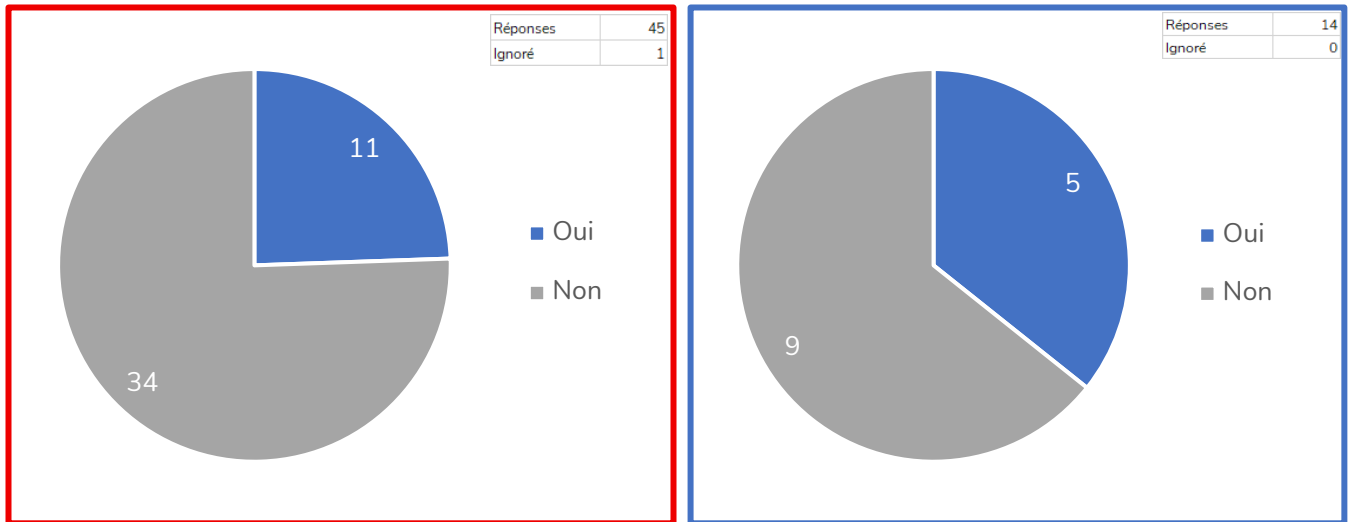
Certaines réponses indiquent que l'évaluation des besoins concrets relève plutôt de la compétence des écoles ou des directions scolaires. Il est également souligné que les élèves s'intègrent souvent de manière autonome grâce à leurs activités de loisirs. Dans certaines communes, il y a des nouveaux arrivants francophones de Bienne qui s'attendent en partie à ce que le français soit parlé aussi dans leur nouvelle commune et qui renoncent délibérément à l'allemand.

Les ateliers ont abordé les points suivants :

Lorsque la proportion d'élèves étrangers est élevée (par exemple 33 % dans la commune d'Anet), l'allemand est privilégié comme langue d'enseignement, avec le soutien de programmes tels que « Deutsch als Zweitsprache » (DAZ, allemand comme deuxième langue). Les élèves francophones (qui représentent par exemple 16 % des élèves dans la commune d'Anet) apprennent généralement l'allemand sans problème, tandis que les adultes ont plus de difficultés. Les offres multilingues sont considérées comme limitées en raison du manque de ressources et de la charge de travail importante qu'elles représentent.

Un projet pilote mené à Anet aide les parents et les enfants avant l'entrée à l'école à apprendre l'allemand à travers des activités créatives telles que le chant et le bricolage. Ce projet permet également de transmettre des valeurs culturelles et d'expliquer le système scolaire suisse. Une offre similaire existe également dans la commune de Lengnau.

Constatez-vous un besoin en matière de bilinguisme dans ce domaine (services sociaux, etc.) ?



Onze communes constatent un besoin en matière de bilinguisme dans le domaine des services sociaux et des prestations similaires, tandis que 34 communes n'en voient pas la nécessité.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Cinq communes sur 14 reconnaissent un besoin de bilinguisme dans le domaine des services sociaux. Ce chiffre est nettement plus élevé que dans le résultat global du sondage.

Les communes qui ont répondu par l'affirmative expliquent leur décision comme suit : le bilinguisme dans le domaine social est nécessaire, mais souvent insuffisamment financé. Elles critiquent en particulier le manque de moyens cantonaux pour couvrir les frais de traduction ainsi que le manque de ressources supplémentaires et de services sociaux. L'on signale que cela entraînerait des frais de personnel supplémentaires d'environ 5 % qui ne seraient pas couverts, ce qui se traduirait par une charge supplémentaire, une baisse de la qualité et des difficultés financières.

Certaines communes mentionnent que les informations sont en principe disponibles dans les deux langues, par exemple dans les documents cantonaux ou auprès des services sociaux régionaux auxquels elles sont affiliées. Il existe toutefois des différences dans la disponibilité de certaines offres, notamment dans le domaine de la psychiatrie ou des soins de santé.

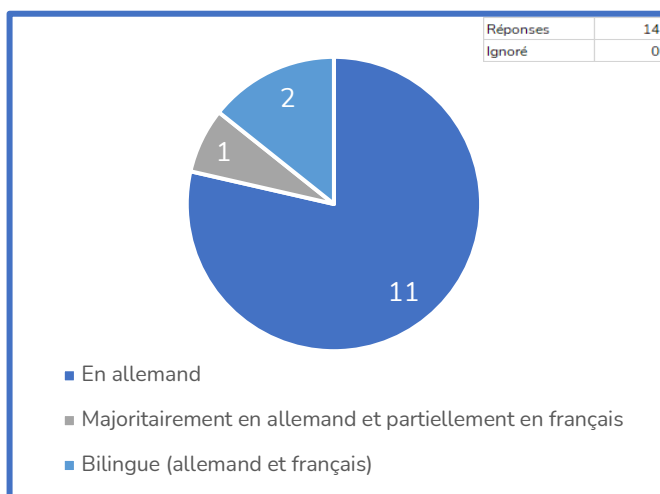
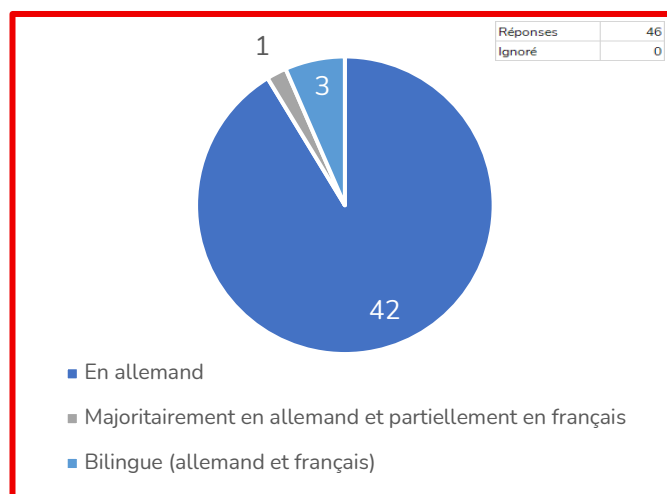
Il convient également de noter que la réalité linguistique dépasse le cadre du français et de l'allemand, car de nombreuses personnes, en particulier dans le domaine de l'aide sociale, ont une troisième langue maternelle. L'accent mis sur le bilinguisme néglige souvent les besoins des autres groupes linguistiques, ce qui peut entraîner des difficultés de communication.

Certaines communes indiquent qu'elles veillent, lors du recrutement, à ce que le personnel maîtrise le français à l'oral ou que des parties des consultations ne puissent avoir lieu qu'en français. Dans d'autres communes, en revanche, le français n'est pas une priorité ou les échanges en français sont possibles si nécessaire.

Certaines communes indiquent qu'elles ne peuvent pas se prononcer de manière définitive sur cette question, car elles sont rattachées à un service social régional.

7. COMMUNICATION AVEC LA POPULATION

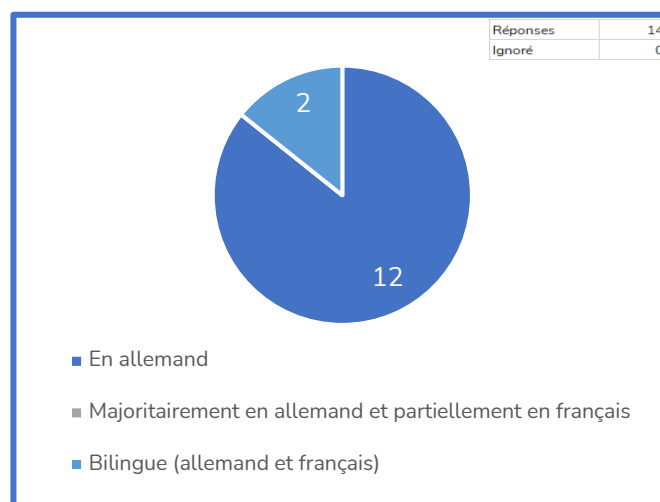
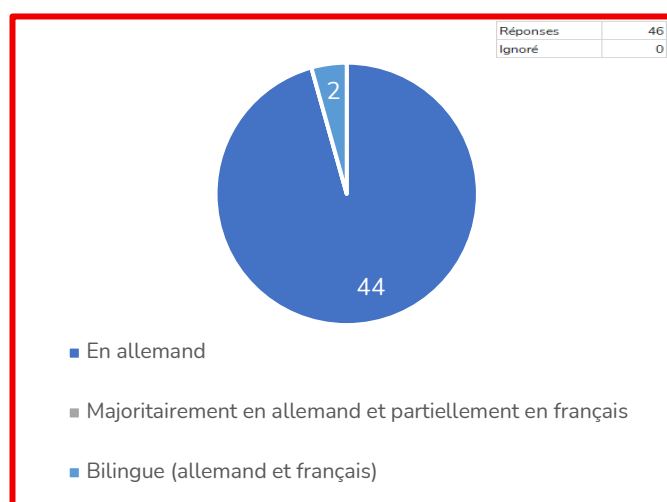
Dans quelle(s) langue(s) votre site Internet est-il disponible ?



En tout, dans le cadre de ce sondage, il y a 42 communes qui proposent leur site Internet exclusivement en allemand. Trois communes mettent leurs informations en ligne en allemand et en français, tandis qu'une commune indique que son site Internet est principalement en allemand, mais que certains contenus sont en français.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

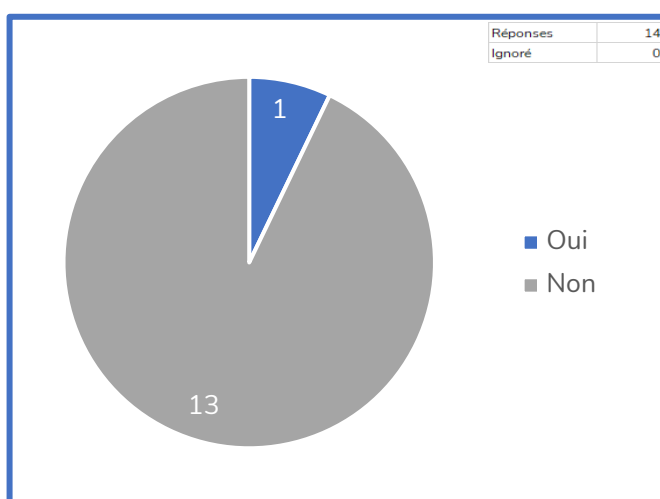
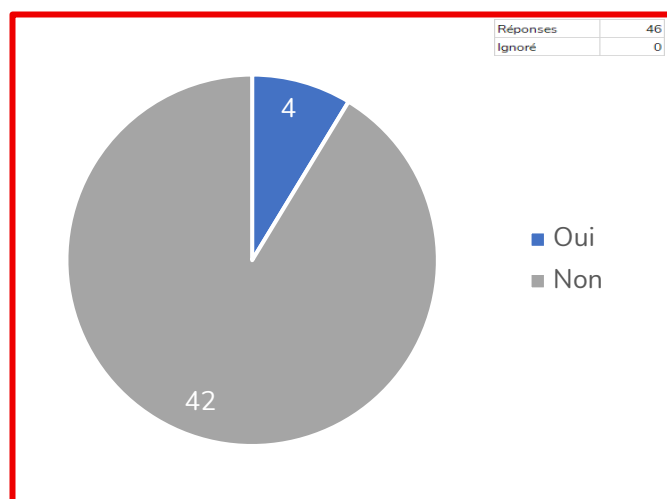
Dans quelle(s) langue(s) votre commune assure-t-elle ses publications officielles ?



Dans le cadre de ce sondage, 44 communes publient leurs communications officielles exclusivement en allemand. Deux communes les publient en allemand et en français. Aucune commune n'indique une utilisation partielle du français sans bilinguisme complet.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Lorsque vous élaborez vos supports de communication destinés à la population de votre commune, constatez-vous un besoin en matière de bilinguisme ?



Quatre communes estiment qu'il est nécessaire d'avoir des moyens de communication dans les deux langues pour leur population, tandis que 42 communes ne constatent pas ce besoin.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Les communes qui ont répondu par l'affirmative précisent toutefois que le besoin d'informations bilingues reste faible et concerne surtout les francophones ne maîtrisant pas l'allemand. Il s'agit principalement de communications communales, telles que des informations relatives au ramassage des ordures ménagères.

Dans la communication orale, le français est utilisé dans la mesure du possible, tandis que les communications écrites sont généralement rédigées en allemand. En cas de situations complexes, les habitant·es doivent se charger elles/eux-mêmes de la traduction ou utiliser des moyens techniques.

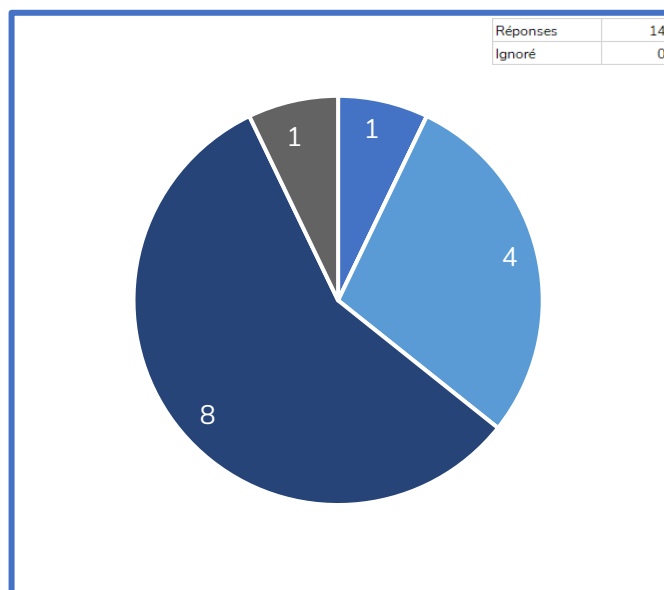
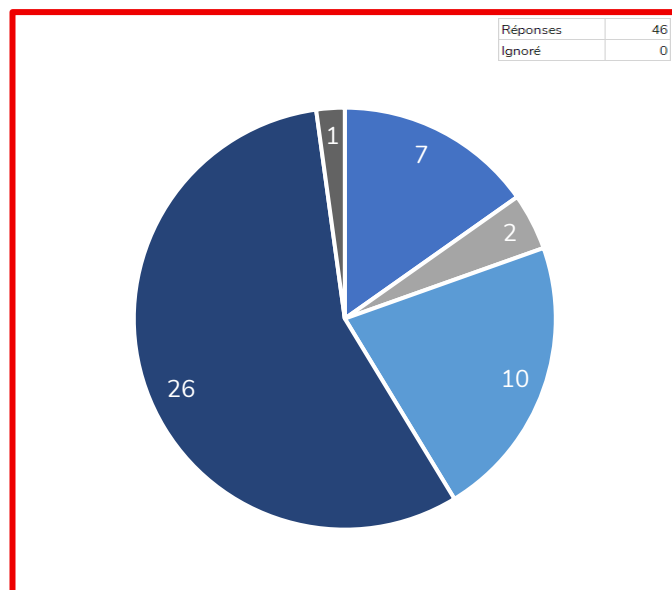
Il est également précisé que les documents de vote en français sont fournis par le canton, raison pour laquelle ce domaine ne relève pas de la compétence des communes.

Dans le cadre des ateliers qualitatifs, il a été mentionné que l'administration se heurte à des limites pratiques et financières concernant les services multilingues. Les communes utilisent principalement des informations et formulaires en allemand, complétés par des formulaires en français lorsque la loi l'exige. Les traductions dans d'autres langues (par ex. pour les communautés migrantes) ne sont réalisées que de manière sporadique à l'aide d'outils d'IA.

Il s'est également avéré que là où les informations sont en partie transmises en français, les attentes de la population francophone peuvent devenir un défi, par exemple lors du départ de collaboratrices et collaborateurs francophones.

Les outils numériques (tels que les applications de traduction basées sur l'IA et les fonctions photo pour la traduction de formulaires) facilitent la gestion du multilinguisme. Ils sont utilisés, par exemple, dans les réunions parents-enfants afin d'aider les parents d'origines différentes. L'utilisation d'applications a été considérée comme une solution pragmatique, en particulier pour aider les personnes issues de l'immigration.

Si un ou une résident·e de votre commune s'adresse à l'administration en français (à l'oral ou à l'écrit), quelle est la procédure habituelle pour répondre à sa demande ?



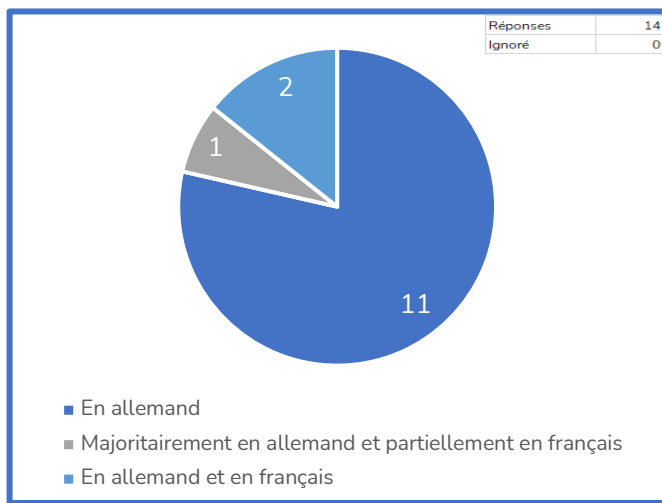
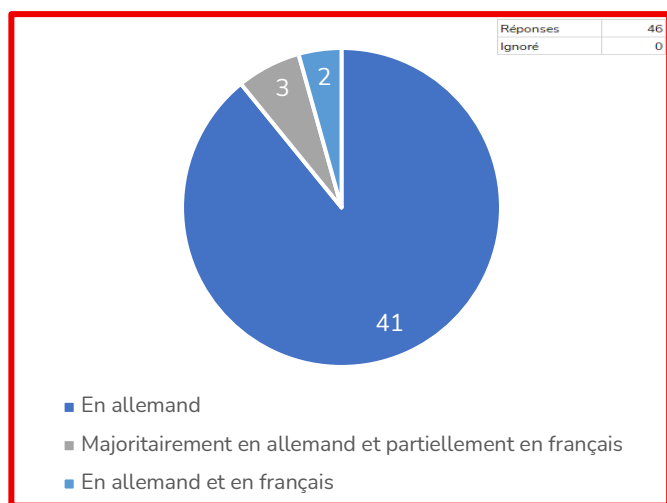
- Aucune pratique concrète n'est établie
- Cela dépend de l'employé-e qui traite la réponse
- Réponse en allemand, car notre commune est officiellement germanophone
- La réponse est dans la mesure du possible donnée dans la langue dans laquelle la question a été posée
- Réponse systématique en français

26 communes s'efforcent de répondre aux demandes dans la langue dans laquelle elles ont été formulées. 10 communes répondent systématiquement en allemand, dans la mesure où elles sont officiellement germanophones. Sept communes n'appliquent aucune procédure définie, tandis que deux communes indiquent que la langue de réponse dépend de la collaboratrice ou du collaborateur en charge. Une seule commune répond de manière systématique en français.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

8. STRUCTURE INTERNE DE LA COMMUNE

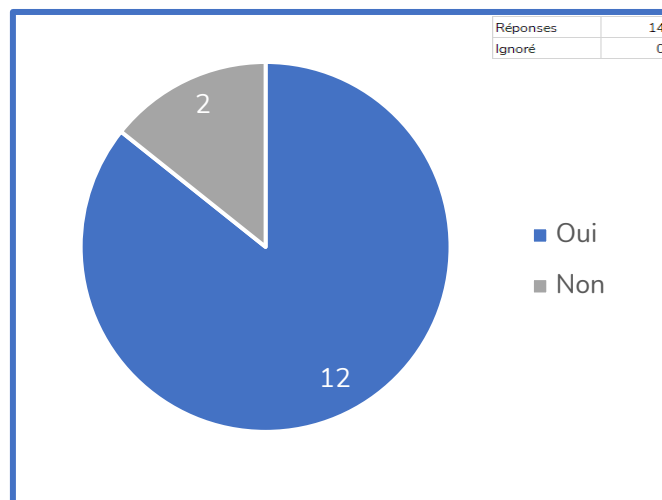
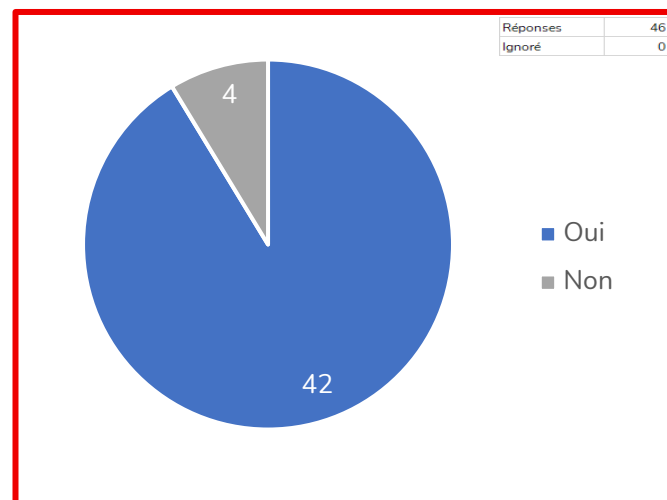
Dans quelle(s) langue(s) se fait la communication avec le personnel administratif ?



Dans 41 communes, la communication avec le personnel administratif se fait exclusivement en allemand. Trois communes utilisent principalement l'allemand, mais aussi en partie le français, tandis que deux communes communiquent systématiquement dans les deux langues, allemand et français.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Connaissez-vous les compétences linguistiques du personnel administratif ?

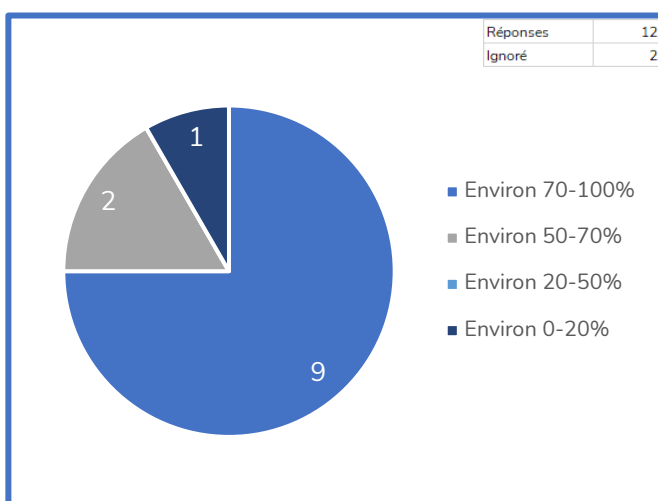
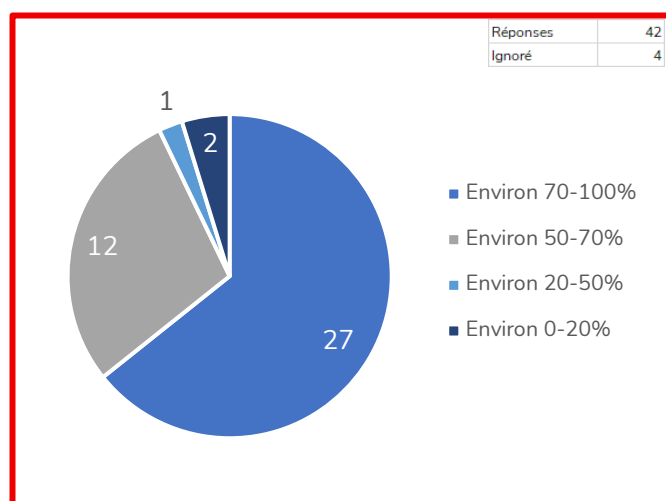


Dans 42 communes, les connaissances linguistiques du personnel administratif sont connues, tandis que dans quatre communes, il n'existe aucune information à ce sujet.

Les commentaires ont montré que les compétences linguistiques sont souvent claires au sein de l'administration, mais ne sont pas systématiquement recensées. Cela vaut surtout pour les petites administrations. Une commune fait remarquer que la personne interrogée ne connaît que les compétences du personnel directement affecté, mais pas celles de l'ensemble du personnel.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

Selon vous, combien de collaboratrices et de collaborateurs possèdent des connaissances de base orales (comprendre et s'exprimer) dans la deuxième langue officielle du canton ?



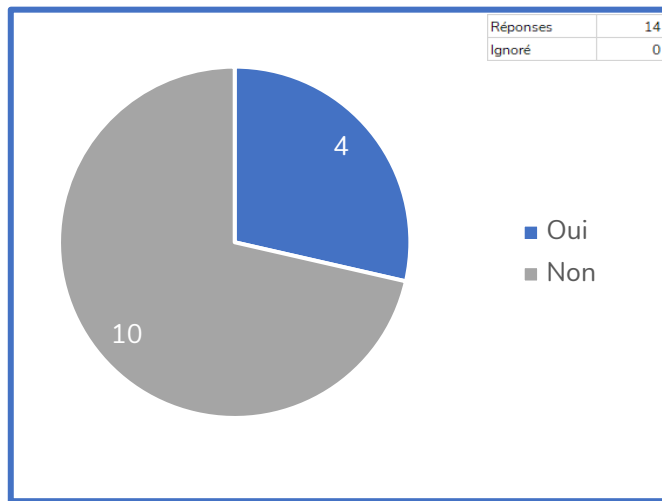
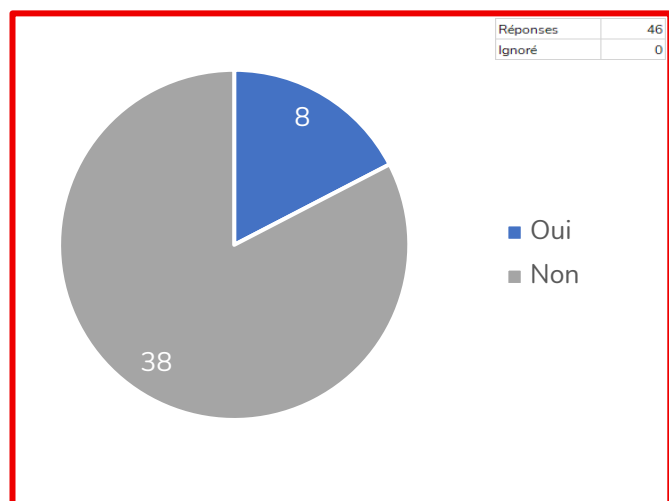
Dans 27 communes, l'on estime que 70 à 100 % du personnel administratif dispose de connaissances de base orales dans la deuxième langue officielle du canton. 12 communes tablent sur une proportion comprise entre 50 et 70 %, tandis que deux communes estiment cette valeur entre 0 et 20 %. Une commune estime que 20 à 50 % du personnel administratif dispose de telles connaissances.

Concernant l'arrondissement administratif de Biel/Bienne :

Neuf communes sur 14 estiment que 70 à 100 % de leur personnel possède des connaissances de base orales de la deuxième langue officielle du canton de Berne. Deux communes indiquent une proportion de 50 à 70 %, une commune entre 0 et 20 %.

Les communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne indiquent relativement plus souvent que l'ensemble des communes qu'une très forte proportion de leur personnel possède des connaissances de la deuxième langue officielle du canton.

Votre commune offre-t-elle à son personnel des possibilités de formation continue pour l'acquisition de la deuxième langue officielle du canton (allemand pour les francophones et français pour les germanophones) ?



Huit communes proposent à leur personnel des possibilités de formation continue pour l'acquisition de la deuxième langue officielle du canton, tandis que 38 communes n'offrent aucune possibilité de ce type.

Il n'y a pas de différences significatives entre les résultats de l'ensemble des communes et ceux des communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne.

9. DÉFIS ET RECOMMANDATIONS ÉMANANT DES ATELIERS

Les personnes participant aux deux ateliers qualitatifs ont identifié les défis à relever et formulé des recommandations. Les résultats de ces travaux de groupe sont résumés ci-après.

9.1 Atelier à Anet avec des représentant·es du système scolaire

Groupe 1 : intégration d'élèves allophones (langue partenaire ou langue de migration) dans le système scolaire (compte rendu sous forme de procès-verbal)

Le premier groupe a analysé de manière différenciée les défis et les opportunités liés à l'intégration des élèves parlant une autre langue. L'analyse portait de manière générale sur tous les enfants non germanophones, sans distinction entre les enfants francophones et ceux parlant d'autres langues. Elle mettait l'accent sur la promotion des échanges linguistiques et sociaux ainsi que sur une implication plus forte des parents.

Défis

1. Différents rythmes d'apprentissage : certains enfants apprennent l'allemand en quelques mois, tandis que d'autres ont encore des difficultés après plusieurs années. Un environnement linguistique fermé en dehors de l'école ralentit considérablement le processus d'apprentissage.
2. Dominance de certains groupes linguistiques : dans les classes où un groupe linguistique est fortement représenté (par ex. des enfants francophones), l'utilisation de la langue scolaire reste souvent limitée, car les élèves communiquent entre eux dans leur langue maternelle.
3. Barrières sociales et culturelles : les élèves, tout comme une partie du corps enseignant, ont tendance à rester dans leur groupe linguistique. De plus, la peur de commettre des erreurs, en particulier chez les francophones, freine la volonté de parler allemand.
4. Des attentes différentes : les parents de Suisse romande apprécient le système scolaire germanophone et souhaitent que leurs enfants soient intégrés. Ils refusent même les classes francophones. Les besoins et les souhaits des parents sont souvent divergents.

Stratégies et solutions possibles

1. Sensibilisation précoce des parents
 - Activités préscolaires un an avant l'entrée à l'école maternelle, au cours desquelles des thèmes liés au langage sont abordés.
 - Conseils précoces avec des suggestions d'activités telles que des groupes de jeux en forêt ou des visites à la bibliothèque afin de favoriser l'utilisation du langage chez les enfants de manière ludique.
 - Implication de représentant·es francophones des parents dans le conseil des parents afin de discuter de manière ciblée des questions d'intégration.

2. Promotion de l'apprentissage des langues dans le quotidien scolaire

- Mise en place d'un « système de marraines et parrains » dans lequel des élèves plus âgés accompagnent et aident des enfants plus jeunes dont la langue maternelle est différente.
- Des programmes tels que DAZ (allemand langue seconde), qui permettent un apprentissage intensif de la langue en petits groupes.
- Utilisation de méthodes de visualisation pour surmonter les barrières linguistiques.

3. Échanges culturels et offres bilingues

- Activités communes telles que des comédies musicales bilingues, des pièces de théâtre et des défilés aux lanternes, organisées activement par les deux groupes linguistiques.
- Correspondance avec des élèves d'autres régions pour favoriser les échanges entre les groupes linguistiques et créer des exemples à suivre.

4. Communication efficace

- Utilisation de l'application scolaire « Klapp » (site et application existent en français) avec fonction de traduction permettant une communication sans barrières entre les parents et le corps enseignant.
- Utilisation de l'allemand standard comme langue scolaire afin de supprimer les barrières dialectales et de faciliter l'accès à la langue écrite.

5. Intégration à long terme

- Parrainages réguliers entre élèves de différents groupes linguistiques, qui s'étendent sur plusieurs années et permettent de partager des expériences communes.
- Soutien par le corps enseignant, idéalement issu d'autres régions linguistiques, qui établit de manière ciblée des ponts interculturels et linguistiques.

6. Mesures adaptées aux besoins

- Recensement des besoins des parents et des élèves afin de pouvoir répondre de manière ciblée à leurs attentes.
- Mise à disposition d'interprètes pour les entretiens avec les parents afin de faciliter la communication.

Le groupe a souligné que l'objectif n'était pas d'introduire un système scolaire bilingue, mais d'intégrer avec succès les élèves dans le système scolaire germanophone. L'accent est mis sur la création de possibilités visant à faciliter la communication et à surmonter les barrières linguistiques. Une coopération étroite avec les parents est essentielle pour promouvoir la compréhension de l'importance de la langue allemande et la participation active à la vie scolaire.

**Groupe 2 : sensibilisation des élèves au bilinguisme cantonal et au multilinguisme national « Éducation civique » et « Éducation à la démocratie »
(compte rendu sous forme de procès-verbal)**

Le deuxième groupe a mis en lumière les défis et le potentiel liés à la sensibilisation des élèves au bilinguisme et au multilinguisme. Il a souligné la nécessité d'approches structurelles et d'une attitude positive pour faire comprendre aux élèves la valeur ajoutée de la diversité linguistique et culturelle.

Défis

1. Formation automatique de groupes linguistiques : les élèves ont tendance à se regrouper selon leur langue, ce qui rend difficile l'interaction entre les groupes linguistiques. Malgré les investissements consentis dans des mesures d'intégration, les résultats restent souvent en deçà des attentes.
2. Proportion élevée d'élèves francophones : dans certaines communes, la proportion d'élèves francophones est si élevée que cela ne les incite guère à apprendre l'allemand.
3. Attitude des parents : les parents souhaitent que leurs enfants apprennent l'autre langue, mais ne contribuent souvent pas activement à son apprentissage à la maison.
4. Limites structurelles : les communes sont confrontées au défi de définir le seuil à partir duquel le bilinguisme à l'école devient judicieux, ce qui se heurte souvent à une certaine résistance.
5. Concurrence linguistique d'autres médias : de nombreux élèves consomment principalement des contenus en français ou en anglais, ce qui relègue l'allemand au second plan.

Stratégies et solutions

1. Promotion linguistique « axée sur la pratique »
 - Séjours et camps linguistiques : proposition d'organiser des cours de français sous forme de séjours de deux à trois semaines à Neuchâtel afin de permettre une immersion totale dans la langue.
 - Échanges linguistiques : au niveau secondaire, il existe déjà des programmes éprouvés qui permettent aux élèves de rencontrer d'autres élèves du même âge, mais d'une autre région linguistique. Ces programmes favorisent non seulement l'apprentissage de la langue, mais aussi les relations personnelles.
 - Créer un lien avec le quotidien : développer des mesures qui réduisent la formation de groupes linguistiques et montrent aux élèves comment ils peuvent utiliser la langue dans leur vie quotidienne.
2. Promotion d'une attitude positive
 - Mettre l'accent sur les opportunités et l'identité : présenter le bilinguisme et le multilinguisme comme une force et une partie intégrante de l'identité culturelle de la région. L'« esprit de Bienne », qui met en avant les avantages du bilinguisme, pourrait servir de modèle.

- Sensibilisation consciente : les élèves doivent non seulement être ouverts à la culture scolaire, mais aussi comprendre activement les avantages que leur procure la fréquentation d'une école germanophone.

3. Compréhension culturelle et utilisation des médias modernes

- Approches médiatiques : utilisation de plateformes modernes telles que TikTok, de films ou de magazines pour éveiller de manière ludique l'intérêt des élèves pour une autre langue et une autre culture.
- Promouvoir les offres médiatiques en langue allemande, respectivement française : les élèves consomment souvent des contenus en anglais ou dans leur langue première. Il convient de mettre davantage l'accent sur les contenus en allemand, respectivement en français selon la langue première.

4. Mesures structurelles et organisationnelles

- Intégration de la culture et de la langue dans l'enseignement : pièces de théâtre, films et projets culturels qui favorisent la compréhension de l'autre groupe linguistique.
- Créer des structures : développer des structures et des offres qui aident les élèves à reconnaître les avantages du bilinguisme et à les exploiter activement.

5. Impliquer les parents

- Montrer comment le multilinguisme représente une valeur ajoutée pour toute la famille afin de motiver également les parents à soutenir le développement linguistique de leurs enfants.

Le groupe a conclu en soulignant que le bilinguisme n'est pas seulement un défi, mais aussi une force unique qui peut façonner l'identité et la cohésion de la région. Il est essentiel de communiquer clairement et positivement les avantages du bilinguisme et d'adopter une approche pratique qui implique autant les élèves que les parents.

Groupe 3 : sensibilisation et communication avec les parents (compte rendu sous forme de procès-verbal)

Le troisième groupe s'est penché sur le défi que représente l'implication efficace des parents dans la communication scolaire et leur sensibilisation aux particularités culturelles et systémiques du système scolaire. L'accent a été mis sur les différences culturelles, les barrières linguistiques et les attentes vis-à-vis de l'école.

Défis

1. Différences culturelles

- Les parents qui habitent Neuchâtel ne sont généralement pas familiarisés avec le programme scolaire « Lehrplan 21 » appliqué dans la partie germanophone du canton de Berne.

- Certaines attentes, telles qu'une tenue vestimentaire plus formelle de la part des directions d'école (par exemple, chemise et cravate) ou une culture d'évaluation plus stricte, donnent lieu à des malentendus.

2. Barrières linguistiques

- Le souhait de s'adresser aux parents dans leur langue maternelle peut susciter des attentes auxquelles le système scolaire ne peut pas répondre, comme l'enseignement bilingue.
- Les services d'interprétation sont utiles, mais ils ne remplacent pas la nécessité d'impliquer systématiquement les parents dans la communication.

3. Manque de compréhension des mesures scolaires

- De nombreux parents ne comprennent pas des concepts importants (par ex. la compensation des désavantages) ou des conditions-cadres particulières, alors que ceux-ci pourraient profiter à leur enfant.
- Le mot « intégration » est rejeté par certains parents, qui le perçoivent comme stigmatisant.

4. Attentes divergentes :

- Les exigences et les attentes des communes, des écoles et des parents en matière de communication et d'organisation sont parfois fortement divergentes.

Stratégies et solutions

1. Sensibilisation culturelle

- Les écoles devraient aborder sciemment les différences culturelles et expliquer très tôt aux parents comment fonctionne notre système scolaire et quels sont ses avantages.
- Une attitude ouverte et pragmatique de la part du corps enseignant est perçue positivement par les parents et favorise l'acceptation du système scolaire. Les efforts déployés par le corps enseignant pour parler aux parents dans leur langue sont très appréciés et ont un effet intégrateur.

2. Construire des ponts linguistiques et culturels

- Recours à un corps enseignant bilingue : celui-ci facilite la communication et favorise la compréhension entre l'école et les parents.
- Utilisation d'aides à la traduction telles que l'application Klapp ou de services d'interprétation lors des entretiens.

3. Communication claire et ciblée :

- La possibilité d'envoyer des communications écrites dans la langue des parents doit être mûrement réfléchie afin de ne pas susciter d'attentes irréalistes.

- Des explications régulières sur des sujets importants tels que la compensation des désavantages ou les particularités scolaires contribuent à lever les barrières.

4. Intégration du corps enseignant venant d'autres régions linguistiques :

- Le corps enseignant originaire de Suisse romande ou d'autres régions apporte un regard nouveau et peut sensibiliser tant les élèves que les parents au bilinguisme. L'authenticité et l'ouverture d'esprit de ce corps enseignant favorisent une culture de l'erreur positive qui encourage les élèves à parler l'autre langue nationale.

5. Promotion de la compréhension et de la coopération :

- Les parents doivent comprendre que l'intégration n'est pas seulement une étiquette, mais qu'elle offre des avantages concrets à leur enfant.
- Il convient de mettre davantage l'accent sur la prise en compte des différences culturelles, car celles-ci constituent souvent des obstacles plus importants que la langue elle-même.

6. Adaptation à différentes situations initiales :

- Alors que les parents de Neuchâtel ont besoin d'un soutien accru pour s'adapter au système scolaire, ceux de Fribourg sont souvent mieux familiarisés avec le système bernois. Ces différences doivent être prises en compte dans la communication.

Le groupe a souligné que la communication est l'élément central pour impliquer efficacement les parents. Il ne s'agit pas seulement de la compréhension linguistique, mais aussi d'une sensibilisation culturelle et de l'instauration d'un climat de confiance. Les écoles devraient présenter clairement et de manière compréhensible la valeur ajoutée de leur système et impliquer les parents dès le début afin de réduire les préjugés et les malentendus.

9.2 Atelier à Lengnau avec des représentant·es de la commune

Groupe 1 : accessibilité des services administratifs en deux langues (compte rendu sous forme de procès-verbal)

Dans le cadre de l'atelier consacré à l'accessibilité des services administratifs en deux langues, le premier groupe a identifié des points et des mesures qui mettent en évidence les points forts actuels et les domaines susceptibles d'être améliorés.

1. Compétences linguistiques du personnel : il a été souligné que la capacité du personnel administratif à communiquer oralement en français est généralement garantie. Cela est considéré comme une condition fondamentale pour une communication bilingue.
2. Diversité de la population : certaines communes comptent un nombre important de lusophones qui parlent également bien le français. Cela souligne l'importance du français comme « langue pont » centrale.
3. Informations bilingues pour les personnes nouvellement arrivées : le groupe estime essentiel que les informations destinées aux personnes nouvellement arrivées soient systématiquement fournies dans les deux langues.
4. Sensibilisation aux offres cantonales : il convient de mieux faire savoir que le canton propose déjà de nombreuses informations en français. Cette offre doit être mieux connue de la population.
5. Bilinguisme lors des votations : la première organisation en français d'une votation communale a été bien accueillie par la population. Cette pratique devrait désormais être généralisée à l'avenir pour les votations communales. Les coûts supplémentaires et la charge de travail accrue qu'elle implique ont toutefois été soulignés. Une communication compréhensible pour les deux groupes linguistiques est indispensable, en particulier lorsque les thèmes abordés sont complexes.
6. Évaluation des besoins par le biais de sondages : afin de mieux comprendre les attentes de la population francophone, le groupe recommande de mener régulièrement des sondages. Ceux-ci permettraient d'obtenir un retour d'information précieux et contribueraient à adapter les services aux besoins réels des deux parties de la population.

Ces approches soulignent l'engagement des communes en faveur d'une meilleure intégration et d'un traitement équitable de leurs communautés linguistiques. Elles mettent toutefois en évidence les défis que pose une mise en œuvre efficace.

Groupe 2 : formation et sensibilisation du personnel communal (compte rendu sous forme de procès-verbal)

Le groupe a identifié plusieurs approches visant à promouvoir les compétences linguistiques et culturelles du personnel communal et à améliorer la coopération entre les communes germanophones et francophones.

1. Programmes en tandem : le recours et le développement d'offres en tandem, dans le cadre desquelles le personnel travaille une journée dans une autre commune et inversement, ont été

soulignés comme une méthode efficace. Ces programmes pourraient également être mis en œuvre de manière virtuelle afin d'accroître la flexibilité.

2. Échanges intercommunaux : les échanges avec des communes partenaires, en particulier avec des communes francophones comme celles du Jura, offrent la possibilité d'organiser des événements communs. Il convient à cet égard d'exploiter de manière ciblée les synergies existantes.
3. Optimiser les ressources linguistiques : il a été souligné que les outils de traduction existants, tels que DeepL, sont encore insuffisants pour le jargon administratif spécifique. Un lexique sur mesure pour le langage administratif, tel que celui qui figure en partie sur le site web de la ville de Bienne, serait utile. Une liste de termes techniques déjà établie a été mentionnée comme une ressource précieuse qui devrait être partagée.
4. Promotion des compétences linguistiques : la maîtrise orale du français devrait être une condition préalable à l'embauche. Il a également été proposé d'informer de manière proactive le personnel des possibilités de formation continue et de le soutenir financièrement ou logistiquement dans le cadre de cours de langue ou de séjours linguistiques.

Ces mesures visent non seulement à renforcer les compétences linguistiques, mais aussi à améliorer la compréhension et la coopération au-delà des frontières linguistiques.

Groupe 3 : communication avec la population et services bilingues (compte rendu sous forme de procès-verbal)

Le troisième groupe de l'atelier a élaboré des approches et identifié des défis dans la communication avec la population et dans l'offre de services bilingues. La discussion a mis en évidence les points essentiels suivants :

1. Entretiens de naturalisation et barrières linguistiques : ces entretiens sont souvent difficiles, car il manque des connaissances linguistiques spécifiques. Le degré de difficulté dépend fortement du contexte.
2. Numérisation et intelligence artificielle : les progrès technologiques, notamment ceux liés à l'IA, sont considérés comme un outil utile pour surmonter les barrières linguistiques et rendre les processus administratifs plus efficaces.
3. Défis liés au personnel polyglotte : il a été signalé que le personnel ayant des compétences linguistiques spécifiques (par exemple l'albanais ou le turc) est naturellement préféré par les groupes de population concernés. Cela pose toutefois des défis en termes de contrôle et de qualité de la communication, en particulier lorsque les apprenant·es possèdent ces compétences linguistiques.
4. Baisse des connaissances en français : le programme scolaire « Lehrplan 21 » semble entraîner une baisse des connaissances en français chez les élèves, empêchant encore plus le bilinguisme.
5. Implication des parents dans la promotion des langues : des programmes et des manifestations spécifiques destinés aux parents et aux enfants pourraient aborder et améliorer la problématique linguistique au niveau familial.

6. Parler l'allemand standard lors de manifestations publiques : lors des assemblées communales, on passe spécialement à l'allemand standard afin de garantir la compréhension de l'ensemble des participant·es, en particulier lorsque la proportion d'habitant·es allophones est élevée, comme c'est le cas dans la commune de Perles, où 16 % de la population est francophone.
7. Communication écrite : on essaye de rester sobre quant à la communication écrite en français, ceci afin de garantir un certain professionnalisme, mais aussi pour gérer les attentes et éviter les malentendus. Parallèlement, nous veillons à utiliser un langage aussi simple et accessible que possible.
8. Soutien bilingue grâce aux ressources cantonales : les formulaires bilingues du canton sont fréquemment utilisés, ce qui facilite le travail et garantit un niveau professionnel.

Dans l'ensemble, le groupe montre une conscience claire des défis liés à la communication multilingue et a élaboré des solutions pratiques pour garantir l'accessibilité et la qualité des services.

10. CONCLUSIONS ET PISTES DE RÉFLEXION DU FORUM DU BILINGUISME

Les résultats de l'étude montrent que la gestion du bilinguisme dépend fortement de la taille de la commune, de sa situation géographique et de la composition de sa population. Les communes qui comptent une forte proportion de francophones ou qui sont situées à proximité de Biel/Bienne sont souvent plus sensibles au bilinguisme. En revanche, les petites communes ou celles qui comptent peu de francophones accordent souvent moins d'importance aux offres bilingues, ce qui se reflète dans la faible utilisation du français dans les procédures administratives, les écoles et les services sociaux.

Le bilinguisme représente non seulement un défi pour la région de Bienne-Seeland, mais aussi une opportunité unique. Il peut enrichir la région sur le plan culturel, la renforcer économiquement et favoriser la cohésion sociale. Pour exploiter pleinement ce potentiel, une stratégie ciblée et un engagement commun des communes, du canton et des acteurs locaux sont toutefois nécessaires. Les pistes de réflexion formulées ci-dessous par le Forum du bilinguisme doivent contribuer à renforcer le bilinguisme à long terme et à le développer en tant que partie intégrante de l'identité régionale.

Sensibilisation et promotion du bilinguisme dans l'administration

Cette étude a pour objectif de mieux comprendre la situation actuelle et les défis liés au bilinguisme dans la région de Bienne-Seeland. Le respect de la territorialité linguistique est au cœur de cette démarche, qui ne vise en aucun cas à imposer aux communes un modèle particulier de cohabitation ou d'administration. Les conclusions et suggestions doivent plutôt servir à soutenir les communes, le canton et les directions d'écoles qui souhaitent s'engager volontairement en faveur d'une promotion accrue du bilinguisme. Chaque commune peut décider elle-même, en fonction de sa situation initiale, de la structure de sa population et de sa situation géographique, si, dans quelle mesure et de quelle manière elle souhaite développer le bilinguisme. Les pistes de réflexion proposées sont donc à considérer comme une offre d'orientation et d'inspiration.

Les communes à forte proportion de population francophone pourraient envisager de prendre des mesures pour sensibiliser davantage à l'importance du bilinguisme cantonal et de la proximité avec les communes francophones. Cela pourrait se faire par le biais de formations internes destinées au personnel de l'administration, de programmes en tandem entre communes germanophones et francophones et d'une utilisation accrue d'outils numériques multilingues. Parallèlement, il serait judicieux de promouvoir des formations linguistiques ciblées pour le personnel de l'administration afin de faciliter les échanges directs avec la population francophone.

Développement des offres de communication bilingues

L'étude montre que la communication publique reste largement monolingue dans de nombreuses communes. Pour remédier à cette situation, les communes à forte proportion de population francophone pourraient notamment miser davantage sur des sites web, des formulaires et des supports d'information bilingues. L'utilisation d'outils de traduction basés sur l'IA pourrait également constituer une solution pragmatique pour faciliter l'accès à l'information dans les deux langues.

Promotion du bilinguisme dans le domaine scolaire

Le bilinguisme scolaire pourrait être renforcé par des programmes d'échange linguistique, des partenariats entre communes et des offres supplémentaires bilingues. Des programmes de sensibilisation précoce aux langues pourraient notamment être mis en place dans le domaine préscolaire afin de faciliter l'accès des enfants au bilinguisme. Parallèlement, la collaboration entre les écoles et les parents

pourrait être intensifiée afin de mieux communiquer les avantages du bilinguisme pour les enfants et les familles.

Amélioration des services sociaux et administratifs destinés à la population francophone

De nombreuses communes signalent un manque de ressources pour développer les services en français dans le domaine social et administratif. Un soutien cantonal accru serait souhaitable afin de mettre à disposition les ressources nécessaires à des offres bilingues. Cela concerne en particulier les services sociaux, les services de santé et les centres de consultation, qui revêtent une grande importance pour la population francophone.

Des projets spécifiques peuvent par exemple être soumis dans le cadre du soutien fédéral au bilinguisme dans le canton de Berne.⁶

Renforcer la coopération intercommunale

Afin de créer des synergies et d'utiliser efficacement les ressources, les communes pourraient développer davantage de projets et de services bilingues communs. Cela pourrait prendre la forme de partenariats intercommunaux, d'offres scolaires et administratives communes ou de programmes d'échange linguistique interrégionaux.

Rôle d'autres acteurs régionaux

Outre les communes, des organisations régionales telles que l'association seeland.biel/bienne pourraient également apporter une contribution précieuse à la promotion du bilinguisme, toujours dans le cadre de leurs propres objectifs et possibilités. Grâce à leur position interconnectée entre les communes, l'économie, le tourisme et la société civile, elles ont le potentiel de créer des synergies et d'accompagner ou de soutenir des initiatives bilingues.

Le Conseil des affaires francophones du district de Bienne (CAF) peut, dans le cadre de ses compétences politiques et territoriales, agir en tant que partenaire institutionnel des communes. Le canton de Berne accorde en effet une importance particulière à la promotion du bilinguisme. Dans cet esprit et sur la base de la loi sur le statut particulier (LStP), le CAF s'emploie activement à rechercher des synergies possibles et à soutenir les acteurs politiques, institutionnels et culturels afin de jeter des ponts entre les deux communautés linguistiques. Les communes germanophones sont représentées au sein du CAF par cinq membres élus par l'association seeland.biel/bienne. Le CAF traite les affaires cantonales liées à la langue, à la population francophone et au bilinguisme.

Ici aussi, tout engagement doit être volontaire et reposer sur les besoins et les ressources des acteurs concernés. Il s'agit de promouvoir une compréhension commune des opportunités offertes par le bilinguisme et de renforcer la coopération là où il existe un intérêt et un avantage concrets.

Bienne, juin 2025

⁶ <https://www.sta.be.ch/fr/start/themen/zweisprachigkeit-und-sonderstatut/zweisprachigkeit/unterstuetzung-fuer-projekte-zur-foerderung-der-zweisprachigkeit.html>